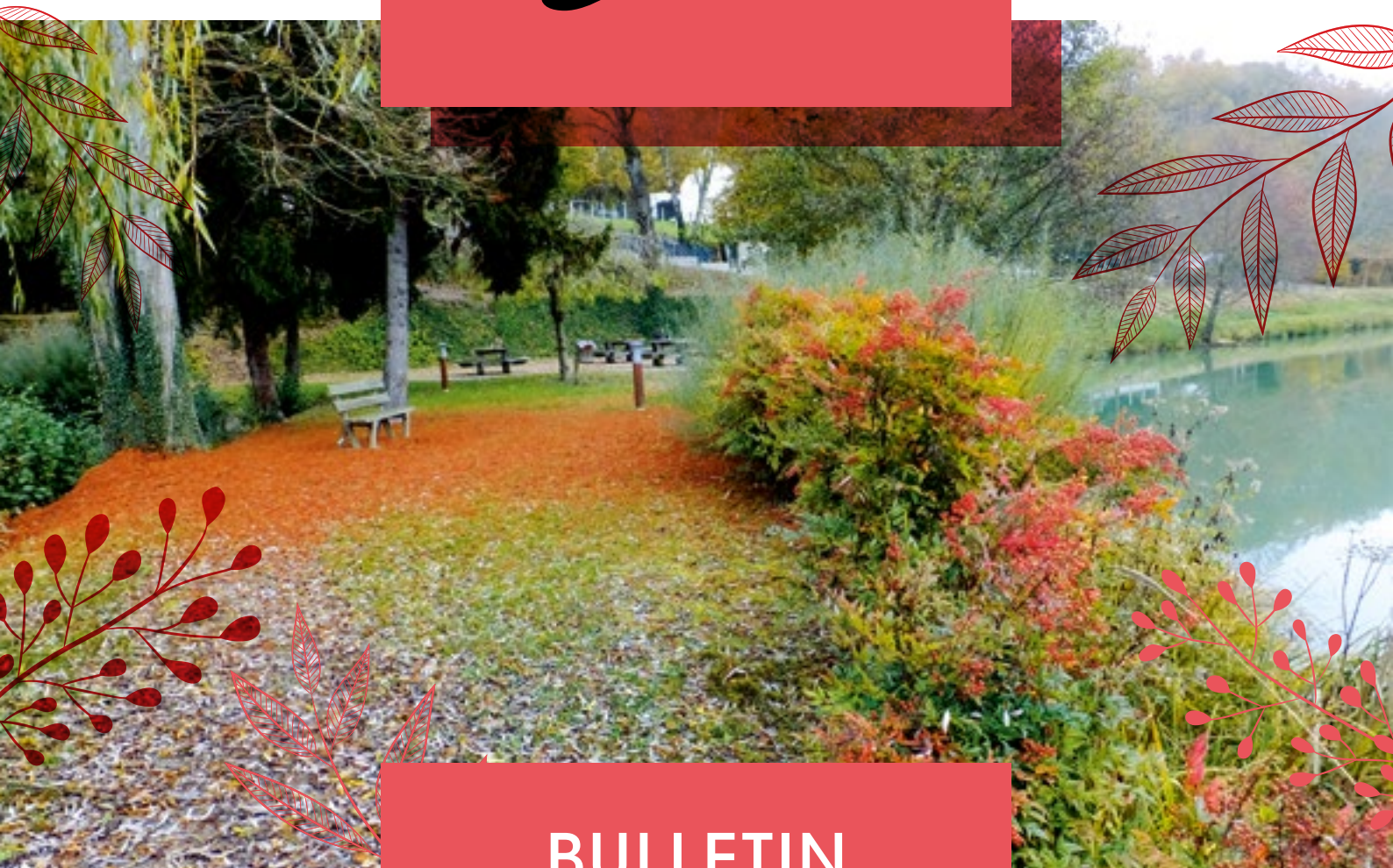




L'ÉCHO

de Sauvigny les Bois



BULLETIN
MUNICIPAL
2018

Mot du Maire	p02
Notre Personnel Communal .	p03
Comptes-rendus des séances du Conseil	p04
Travaux	p08
Association de l'École.....	p10
Parents d'Élèves	p12
Caravane du Sport	p13
Repas des Aînés	p13
L'école l'Orée du Bois.....	p14
Fleurissement	p16
Mariage.....	p16
TNM.....	p17
Bibliothèque.....	p17
Étang des Roses	p18
Les Myosotis	p19
Amicale des Anciens	
Combattants	p20
Pour Que Vive l'Église.....	p21
Centre Social	p22
CLAS.....	p23
SLB informatique.....	p26
Amicale Pétanque	p27
Jumelage Allemagne.....	p27
Office de Tourisme	p28
USSB Football.....	p29
Environnement.....	p30
Économies d'Énergie.....	p31
SYCTOM.....	p32
Infos Pratiques.....	p34
Coordonnées Utiles.....	p35
État Civil	p37
Tarifs Salle des Fêtes	p38
Calendrier des Manifestations 2017	p39

L'Echo de Sauvigny-les-Bois 2018 a été conçu par la Commission Communication avec le concours du secrétariat de mairie. Directeur de publication **Alain LECOUR**, Maire de Sauvigny-les-Bois.

Crédit photo : Mairie de Sauvigny-les-Bois.

Conception et impression :
Inore Groupe Impression
58641 Varennes-Vauzelles
Tél. 03 86 71 05 70

Mot du Maire

Chères Sauvignaises et chers Sauvignois ,

2017 se termine et 2018 vient de faire son entrée ! Et comme chaque année, le conseil municipal et moi-même, venons vous faire un compte-rendu de nos activités passées et une projection de celles à venir, afin de vous informer du soin que nous prenons à améliorer notre cadre de vie et à entretenir notre commune.

2017 a vu la création d'un parcours de santé et la construction, par deux élus qui n'ont pas ménagé leur peine, d'une passerelle permettant aux promeneurs de faire le tour complet de l'Étang des Roses.

La façade de la grange, symbole de l'entrée du bourg, a été rénovée et a retrouvé son bel aspect de construction ancienne.

En juin, le départ du Tour Nivernais Morvan a été donné de Sauvigny devant de nombreux spectateurs et La Sauvignoise a, comme toujours, connu un grand succès. L'entretien de la voirie a continué : rue et trottoirs au Beuche, trottoirs du bourg, parking du cimetière, etc...

Notre école a été sécurisée par la pose de cameras et de serrures électriques.

Je souhaiterais aussi profiter de ce mot pour faire un point rapide sur ce que l'on appelle les frais de fonctionnement :

En plus des frais de personnel, ceux-ci couvrent la réfection de la voirie, les assurances des bâtiments et des véhicules de la commune, l'éclairage public, mais aussi la cotisation versée au SDIS (pompiers) 50 000€ en 2017, et les frais d'entretien des bâtiments communaux entre autres.

De plus, nous reversons à l'état 125 000€ au titre du Fond National de Garanties Individuelles des Ressources.

Je tiens à souligner, que en dépit d'une baisse des dotations, nous n'avons pas en 2017 augmenté les taux d'imposition et ceci depuis 8 années consécutives.

Grâce à une gestion rigoureuse, nous avons continué à investir pour que Sauvigny soit le plus agréable à vivre possible.

2018 verra la mise en service de la salle d'activités avec un mur d'escalade et l'ouverture de la bibliothèque dont la construction est déjà bien avancée.

Nous poursuivons la rénovation de la voirie avec la réfection de la rue de la Banne dans son intégralité (trottoirs et route).

L'Impasse du Bois Charnay sera également refaite entièrement.

Pour conclure, j'adresse mes remerciements aux élus et élues pour leur implication, au personnel communal pour son dévouement et aux associations qui animent notre commune.

Je vous présente en mon nom, en celui des élus(es) et du personnel, mes meilleurs voeux de bonheur, santé et prospérité pour 2018 et formule une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

Votre maire,
Alain Lecour.



Notre personnel communal

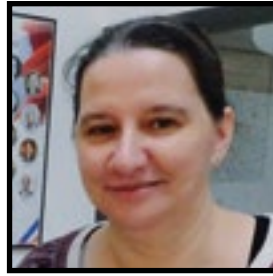


Ils travaillent, pour nous aident dans nos démarches, pour que notre village soit accueillant, pour les enfants de l'école et leurs parents ... Merci à eux.

À LA MAIRIE :



Anne BONNIERE
secrétaire générale



Sandrine MEATS
secrétaire chargée de l'urbanisme, de la comptabilité et de l'agence postale



Sophie LANDRÉ DE LA SAUGERIE
secrétaire chargée de l'accueil, de l'état civil, des élections et de la location de la salle des fêtes

AUX SERVICES TECHNIQUES :



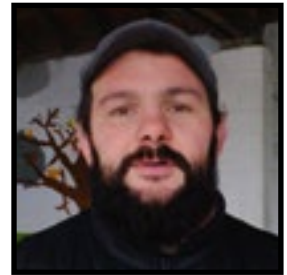
Arnaud DEPESSVILLE
responsable des services techniques



Pascal POGGI
agent technique



Philippe MAIRRÉ
agent technique



Romuald VELTEN
agent technique

À L'ÉCOLE :



Christiane LYON
agent technique,
(cantine, garderie, et
entretien des locaux)



Martine NEGRIER
ATSEM en classe des
TPS, PS et MS, et activités
périscolaires



Colette KNORRECK
agent technique
(cantine, garderie,
activités périscolaires et
entretien des locaux)



Catherine GUILLON
agent technique (aide
en classe des MS et GS,
activités périscolaires et
entretien des locaux)



Jennifer GINOUEZ
agent technique en
Emploi Avenir (cantine,
garderie, activités
périscolaires et entretien
des locaux)



Noëlle PFEIFFER
agent technique
(cantine et salle des
fêtes)



Eric BERGER
accompagne les
enfants dans le bus
et est intervenant
ADESS58 aux activités
périscolaires en musique



Nathalie THERY
intervenant ADESS58
aux activités
périscolaires en arts
plastiques



Jérôme THEVENIAU
intervenant ADESS58
aux activités
périscolaires en cirque



Vincent JEANMART
intervenant ADESS58
aux activités
périscolaires en sport

Comptes rendus Conseils Municipaux

SÉANCE DU 30/06/2017

▪ **ÉLECTIONS SÉNATORIALES (désignation des délégués et des suppléants) :** ont été élus délégués titulaires : M. Alain LECOUR, Mme Josette CORDELIER, M. Pascal MOREL, Mme Mireille MORLEVAT, M. Jean-Pierre PEUVOT ; ont été élus délégués suppléants : Mme Dominique TARDIVAT, M. Hervé DEPESSVILLE, Mme Nelly COUTELLE.

▪ **ADAPTATION MINEURE AU P.L.U. :** vu la configuration de la parcelle cadastrée AB 254 de l'impasse des Acacias à la Turlurette et de la parcelle cadastrée AB 90 de la rue du Val de Loire à la Turlurette, le Conseil Municipal décide de déroger à la règle des piscines qui doivent être construites à au moins 3 mètres des limites séparatives. Les piscines seront donc considérées comme des annexes, à savoir qu'elles seront situées soit en limite séparative, soit respecteront un recul d'au moins 1 mètre par rapport aux limites du terrain.

▪ **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE (ASSOCIATION EQUILIBRE) :** le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, attribue une subvention exceptionnelle de 350€ à l'Association Équilibre. Les crédits budgétaires sont inscrits au BP 2017 (article 6574).

▪ **MOTION VOIE FERRÉE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE (VFCEA) :** le compte rendu du débat sur la VFCEA publié par la Commission Particulière du Débat Public montre l'intérêt porté à ce projet. Près de 10 000 Bourguignons ont soit participé aux réunions, visité le site internet de la commission ou twitté sur les réseaux sociaux. Nous nous félicitons de cette forte mobilisation autour d'un projet ouvrant des perspectives d'aménagement du territoire et de préservation de l'environnement. Si le débat a confirmé le consensus autour de ce projet de modernisation de la ligne existante, il a fait apparaître des résistances sur son raccordement à la LGV (celui-ci est clairement rejeté par le groupe SNCF dans son cahier d'acteur) et sur la création d'une Halte d'interconnexion. Il n'a pas levé les interrogations sur l'impact environnemental de certains aménagements. Il a permis d'interpeller la SNCF sur l'état de la structure de la ligne. Est aussi apparue l'exigence d'une réduction du temps de trajet pour les liaisons Nevers-Dijon. D'une façon générale s'est exprimé le besoin de voir se poursuivre la dynamique de participation sous une forme qui reste à définir. Il faut aussi noter que l'aspect financier de la VFCEA a été très présent dans les débats. Les échanges sur le phasage montrent que l'hypothèse 2 du CPER est la plus soutenue. C'est celle qui depuis l'origine du projet de la VFCEA prévoit la modernisation complète de la voie ferrée Nevers-Chagny (électrification, mise au gabarit des ouvrages et installation du GSM-R), celle qui améliore le confort des usagers et assure une rentabilité socio-économique au projet. C'est celle qui est finançable par le respect des engagements financiers pris lors de la signature du CPER. L'ensemble des éléments soulevés dans le débat, leurs enjeux locaux, nationaux et européens doivent

permettre maintenant au maître d'ouvrage (SNCF Réseau et ses partenaires) de produire d'ici le mois de septembre une décision lisible et claire sur le rythme d'évolution du projet. Sans attendre cette décision, le Conseil Municipal de la commune de Sauvigny-les-Bois, réunis le 30 juin 2017 à 18h30 souhaite que l'ensemble du projet VFCEA se concrétise rapidement. A cette fin, il exprime les exigences ci-dessous à l'égard de la Région, de l'État, de SNCF Réseaux et de l'Europe. Nous demandons à SNCF Réseaux d'élaborer un dossier de déclaration d'utilité publique et d'engager les études nécessaires à la concrétisation de la modernisation et électrification de la ligne Nevers-Chagny, de provisionner au regard de l'équilibre économique que dégage ce projet, les financements permettant sa concrétisation, de travailler à une démarche de concertation permettant à chacun d'apprécier et comprendre les raisons et opportunités des choix faits, de poursuivre au regard des enjeux locaux les études techniques et environnementales sur l'aménagement d'une halte d'interconnexion et sur le raccordement à la LGV et leur incidence sur les montant des investissements. Nous demandons à la Région Bourgogne Franche Comté de déposer rapidement auprès des services européens un dossier de subventions au titre des prochains appels à projets dans le RTE-T, d'engager auprès de l'Europe la démarche et contacts permettant l'intégration de la VFCEA dans les corridors 2 (mer du Nord Méditerranée) et 4 (Atlantique), de repositionner comme prioritaire en 2018, à l'occasion de la révision du rapport Duron, la VFCEA, la concrétisation dès le mois de janvier 2018 d'une desserte Nevers Dijon en deux heures. Nous demandons à l'État de soutenir les démarches de la Région, de faire valoir auprès de l'Europe les enjeux liés à la modernisation de cette transversale ferroviaire Nous demandons à l'Europe qu'elle reconnaisse la VFCEA comme un corridor de transport ferroviaire européen reliant l'Atlantique à l'Europe, qu'elle honore les engagements financiers qui ont permis l'inscription de la VFCEA au Contrat de projets État Région 2015-2020. La concrétisation de l'ensemble de ces démarches doit permettre aux différents partenaires financiers de mobiliser les moyens assurant le financement des engagements pris par la Région, la SNCF, l'État et l'Europe lors de la signature en 2015 du contrat de projet État Région 2015-2020 et un démarrage de l'électrification avant 2020.

▪ **RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL A TEMPS NON COMPLET POUR L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE BUS (ANNEE SCOLAIRE 2017-2018) :** afin d'assurer l'accompagnement des enfants de l'école de Sauvigny-les-Bois dans le bus scolaire, le Conseil Municipal, donne pouvoir à Monsieur Le Maire, pour le recrutement d'un agent contractuel à temps non complet durant l'année scolaire 2017 - 2018, conformément au contrat. L'agent percevra le traitement établi sur la base de l'indice brut 347 indice majoré 325 (échelle C1 - échelon 1) à raison de deux heures par jour d'école, à compter du 4 septembre 2017, tout au long de l'année scolaire 2017-2018.

■ **RYTHMES SCOLAIRES** : Monsieur le Maire informe le conseil que lors du conseil d'école du 19 juin 2017, les parents d'élèves et les enseignants ont décidé de maintenir les semaines d'école à 4 jours et demi. Après discussion, le Conseil Municipal décide de s'aligner sur cette décision, les nouvelles activités périscolaires (NAP) seront donc maintenues pour l'année scolaire 2017/2018.

■ **Questions et informations diverses :**

- Le Conseil Municipal refuse d'attribuer une subvention au Fonds de Solidarité Logement.
- Monsieur le Maire informe que la Caravane du Sport sera organisée sur la commune le mardi 18 juillet au stade.
- Monsieur le Maire informe que, suite à des dépôts d'immondices récurrents sur le parking d'Intermarché, les containers à verre et à vêtements seront retirés.
- Monsieur le Maire informe qu'on a reçu l'étude réalisée par le cabinet Stratorial (étude faite pour l'ADN) sur les impacts financiers et l'évolution du périmètre intercommunal. Celle-ci sera analysée par Monsieur RAYMOND.

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2017

■ **SERVICE ASSAINISSEMENT (DURÉE D'AMORTISSEMENT DE 3 BIENS ACQUIS EN 2016)** : Monsieur le Maire rappelle que l'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Ce procédé permet donc de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement. Monsieur le Maire demande au Conseil, de bien vouloir donner son avis sur le tableau d'amortissement des biens du service assainissement dressé par lui, selon les instructions ministérielles, de fixer la durée d'amortissement des biens acquis suivant : branchement réseau 16 route de Morvan (1 140€) 15 ans, branchement réseau 4 route de Nevers (1 980€) 15 ans, remise en état du pont racleur à la station de Forges (10 200€) 15 ans. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter les durées d'amortissement, de charger Monsieur le Maire de faire le nécessaire.

■ **LOCATION LOGEMENT COMMUNAL 3 ROUTE DE CHASSY** : Le Maire informe le conseil, que le logement situé 3 route de Chassy sera libre au 1^{er} novembre 2017. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide une nouvelle location au 3 route Chassy, à Sauvigny-les-Bois, aux conditions principales suivantes à compter du 1^{er} novembre 2017: le loyer mensuel est fixé à 452,30€, payable d'avance en mairie et pour la première fois, le 1^{er} jour de la location, le prix fixé sera révisé tous les ans, selon la variation de l'indice de référence des loyers (I.R.L.) publié par l'INSEE, un état des lieux sera dressé, le versement à la commune d'un dépôt de garantie de 452,30€ qui sera versé au locataire à la cession du bail. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer le contrat de location et à encaisser le chèque d'un montant de 452,30€ représentant le dépôt de garantie.

■ **RÉPARTITION DÉROGATOIRE LIBRE - FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)** : Monsieur le Maire donne lecture du courrier émanant de la Préfecture reçu le 12 juin 2017, concernant la note d'information FPIC 2017. Il précise que lors de son conseil communautaire du 3 juillet dernier, la CCLA (Communauté de Communes Loire et Allier) a délibéré à l'unanimité sur la répartition dérogatoire libre du FPIC. Il ajoute que cette délibération, pour être exécutoire, doit être complétée par une délibération de chaque Conseil Municipal des communes membres de l'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) à la majorité simple. Monsieur le Maire demande donc aux conseillers municipaux de bien vouloir se prononcer sur le choix qu'a fait la CCLA d'opter sur une répartition dérogatoire libre du FPIC. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le choix de la CCLA, à savoir, opter pour une répartition dérogatoire libre du FPIC entre l'EPCI et ses communes membres.

■ **MOTION DE SOUTIEN DISPOSITIF FORMATION SECRÉTAIRE DE MAIRIE** : Le Conseil Municipal de la commune de Sauvigny-les-Bois, lors de sa séance du 19 septembre 2017, manifeste son profond désaccord avec la décision prise par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté de ne pas renouveler sa participation financière au dispositif de formation au métier de secrétaire de mairie rurale. Depuis plus de 15 ans, grâce à cette aide des demandeurs d'emploi ont pu découvrir un nouveau métier, plus de 85% des stagiaires issus de cette formation ont été recrutés dans la Fonction Publique Territoriale, des élus ont pu bénéficier d'un personnel opérationnel pour satisfaire leurs besoins en recrutement ou remplacement. La non reconduction de ce dispositif serait un élément démobilisateur pour les collectivités locales et leurs tuteurs. Très investis dans leurs missions d'accueil, les mairies, les élus, les tuteurs, les stagiaires et le Centre de Gestion de la Nièvre ont, depuis plus de 15 ans, développé des relations de confiance et il serait regrettable de rompre les liens ainsi créés. La décision de ne pas maintenir le dispositif en 2017 pénalise lourdement les élus qui, en l'absence de leur secrétaire et de candidats détenant le profil adéquat, se retrouvent seuls face à leurs administrés et la complexité administrative. La période d'établissement de budgets fut à ce titre des plus critiques pour certains maires en recherche désespérée de secrétaire remplaçant. Cette position est d'autant moins compréhensible que le dispositif correspond à deux compétences de la Région : formation et emploi. Si l'idée d'une harmonisation des dispositifs sur l'ensemble du territoire de la Région est légitime, pourquoi ne pas avoir renouvelé l'aide financière cette année tout en travaillant sur les nouvelles modalités de collaboration en 2018 ? Cette indifférence de la Région face aux difficultés des maires ruraux ne peut que provoquer incompréhension et profonde déception.

■ **TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2018** : suite à l'achat de nouvelles cavurnes au cimetière communal, le Maire invite le conseil à revoir le tarif. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le tarif suivant à compter

du 1^{er} janvier 2018 : concession de terrain avec cavurnes : 300€ Les tarifs suivant restent inchangés : concession trentenaire renouvelable : 195€, case de columbarium : 1 455€.

■ **Questions et informations diverses :**

- Après discussion et vote à bulletin secret, le conseil a décidé lors d'une prochaine réunion de réviser le taux d'indemnité des adjoints.
- Le Maire donne lecture d'un courrier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne expliquant qu'elle n'accorderait plus d'aide dans le cadre de l'assainissement non collectif.
- Monsieur le Maire informe que la réserve parlementaire pour les élections sénatoriales a lieu du 4 septembre au 24 septembre 2017 inclus.
- Le conseil refuse d'attribuer une subvention exceptionnelle à la Banque Alimentaire et à la Fondation de Patrimoine.
- Monsieur le Maire expose la demande d'un administré concernant la division d'une parcelle en 2 lots. Il demande la suppression de la réserve foncière. Après discussion, le Conseil Municipal souhaite se renseigner auprès de la DTT concernant cette réserve foncière, avant de prendre une décision.
- La Municipalité a reçu les remerciements du club de Canoë-Kayak pour le versement de la subvention qui leur a été versée.
- Suite au passage de la Caravane du Sport, le Maire informe que la commune a reçu le 2^{ème} prix du challenge athlétique.
- Après discussion, le conseil refuse d'adhérer à la campagne d'adhésion 2017 des villes et villages fleuris.
- Mme COUTELLE, Conseillère Municipale, signale la vitesse excessive des véhicules qui descendent route du Lavoir ce qui engendre une sortie dangereuse du lotissement du Clos de la Grange. Une solution sera étudiée pour ralentir les véhicules.
- Mme MORLEVAT, conseillère municipale, demande que des panneaux indiquant le «Cabinet du Moulin» et la route du Morvan soient installés.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2017

■ **DOTATION CANTONALE D'EQUIPEMENT (PROGRAMME 2017) :** Monsieur le Maire informe que le Conseil départemental de la Nièvre a attribué une aide départementale de 13 603€ au titre de la dotation cantonale d'équipement (programme 2017). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter cette subvention à la construction de la salle d'activités périscolaires.

■ **SERVICE ASSAINISSEMENT (DURÉE D'AMORTISSEMENT DE 2 BIENS ACQUIS EN 2017) :** Monsieur le Maire rappelle que l'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Ce procédé permet donc de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement. Monsieur le Maire demande au Conseil, de bien vouloir donner son avis sur le tableau d'amortissement des biens du service assainissement dressé par

lui, selon les instructions ministérielles, et de fixer la durée d'amortissement des biens acquis suivant : branchement réseau 23 route du Morvan (1 224€) 15 ans, branchement réseau 51 route du Morvan (1 260€) 15 ans. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter les durées d'amortissement et charger Monsieur le Maire de faire le nécessaire.

■ **DÉCISION MODIFICATIVE N°1 (BUDGET COMMUNE) :** afin de pouvoir régler des factures concernant des panneaux de signalisation en investissement, le Maire propose au Conseil d'adopter la décision modificative suivante :

section d'investissement :

1. opération 147 article 2158: - 884,13€ ,
2. opération 150 article 2152: + 884,13€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la décision modificative.

■ **DÉCISION MODIFICATIVE N°1 (BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT) :** afin de pouvoir régler plusieurs factures en assainissement, le Maire propose au Conseil d'adopter la décision modificative suivante :

section de fonctionnement :

1. Chapitre 012 article 621 :- 2455,81€,
2. Chapitre 014 article 706129 :-3 656,00€,
3. Chapitre 011 article 61521: + 2 589,03€, article 61523: + 3 522,78€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la décision modificative.

■ **TARIFS DE CHAUFFAGE DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES AU 01/01/2018 :** sur la proposition de Monsieur le Maire, en raison de l'augmentation du prix du gaz et conformément au règlement de location (article 2), le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs du chauffage de location de la salle des fêtes à compter du 01/01/2018. Tarifs forfait chauffage entre le 01/10 et le 30/04 : Particuliers sauvignois : grande salle = 58€, petite salle = 42€, grande salle + petite salle = 100€. Associations sauvignaises et écoles : grande salle = 38€, petite salle = 26€, grande salle + petite salle = 64€. Extérieurs : grande salle = 74€, petite salle = 53€, grande salle + petite salle = 127€.

■ **TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES :** l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) confie aux collectivités territoriales (communes, département, région) une compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques. Ces collectivités peuvent si elles le souhaitent, confier cette compétence à un établissement public de coopération intercommunale ou un groupement de collectivités. Eu égard au grand nombre de collectivités territoriales compétentes, le transfert de la compétence à un échelon intercommunal permettra de réduire le nombre d'interlocuteurs en la matière et ainsi de mieux coordonner leurs actions en la matière. Conformément au principe de spécialité et d'exclusivité qui régissent ses relations avec ses communes membres, pour que la Communauté de Communes Loire et Allier (CCLA) puisse être associée, de quelques



manières que ce soit aux déploiements de réseaux de communications électroniques, il est indispensable que les communes membres lui transfèrent au préalable, la compétence relative aux réseaux et services locaux de communications électroniques. Conformément aux dispositions de l'article L.5211-17 du CGCT, le transfert de compétence suppose une délibération du Conseil Communautaire, la consultation de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres et un arrêté préfectoral constatant le transfert de compétence dès lors qu'une majorité qualifiée de communes a fait part de son accord.

Le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération du Conseil Communautaire pour se prononcer sur le transfert proposé. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

C'est dans ce contexte que le conseil communautaire de la CCLA du 20 novembre 2017 dont la commune de Sauvigny-les-Bois est membre a notifié sa délibération : approuvant le principe de transfert de la compétence et proposé la modification des statuts y afférent, sollicitant l'avis des communes membres selon les formalités décrites à l'article L.5211-17 du CGCT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide ;
- d'approuver le transfert de compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques, telles que prévues à l'article L.1425-1 du CGCT, à la CCLA, de modifier en conséquence l'article 2 des statuts de la CCLA pour y insérer, au titre des compétences facultatives, la compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques précitées dans les présents termes :

« Réseaux et services de communications électroniques : dans le cadre des dispositions de l'article L.1425-1 du CGCT, la communauté exerce sur son territoire la compétence relative aux réseaux et services locaux de communications électroniques comprenant notamment la construction d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques, l'acquisition de droits d'usages à des fins d'établir et d'exploiter des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, l'acquisition des infrastructures ou réseaux de communications électroniques existants, la mise à disposition des infrastructures ou réseaux d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants, l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques, le développement des services numériques et la promotion des usages »,

- de solliciter auprès de Monsieur le Préfet la modification des statuts de la CCLA pour ajouter aux compétences communautaires la compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **MOTION POUR LE MAINTIEN DU CENTRE 15** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une lettre reçue de la part de l'Intersyndicale du CHAN de Nevers par laquelle les représentants syndicaux portent à connaissance une pétition visant au maintien du SAMU dans la Nièvre. Les appels vont être transférés sur Dijon. Monsieur le Maire explique les inconvénients de ce

transfert :

- lourdes conséquences pour l'organisation des secours et des soins sur le territoire,
- des recrutements médicaux urgentistes encore plus difficiles,
- encore une suppression d'un service public.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter une motion pour le maintien du Centre 15.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote la motion pour le maintien du Centre 15 dans la Nièvre.

- **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE (COLLÈGE D'IMPHY) :**

sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 700€ pour l'organisation d'un séjour éducatif en Espagne, pour 14 élèves domiciliés à Sauvigny-les-Bois, au collège Louis Aragon d'Imphy.

Les crédits budgétaires sont inscrits au budget 2017 de la commune.

- **Questions et informations diverses :**

- Monsieur le Maire présente au Conseil les résultats d'une enquête de téléphonie mobile reçue de la Préfecture. Pour Sauvigny, la couverture est très médiocre voire inexistante.

- Monsieur le Maire informe le Conseil de la fermeture définitive d'HARSCO au 31/12/2017.

- Monsieur le Maire informe que la Communauté de communes Loire Allier a signé une convention avec la commune de Chevenon pour l'entretien du site Zebulle Parc.

- Dans le cadre de la loi NOTRe, Monsieur le Maire explique au Conseil que les communes devront transférer à titre obligatoire à compter du 01/01/2020 les compétences eau et assainissement aux communautés de communes et communautés d'agglomération.

- Monsieur le Maire a participé à une réunion sur le suivi de la convention liant la fourrière départementale et l'Union Amicale des Maires de la Nièvre. Quelques communes n'ont pas réglé la cotisation alors qu'elle est obligatoire.

- Monsieur le Maire explique au Conseil que selon le projet de Loi de Finances, les dépenses de fonctionnement ne devront pas être augmentées de plus de 1,2 % (inflation comprise).

- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a demandé le référentiel complet permettant de créer une réserve communale de sécurité dans la commune.

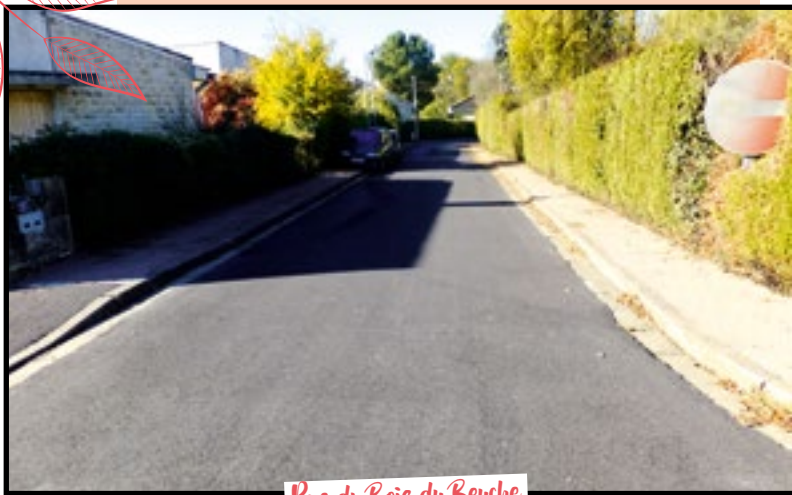
- La cérémonie des vœux aura lieu le jeudi 11 janvier 2018.

- Monsieur MOREL signale que des habitants rue du Margannat se sont plaints que des camions stationnaient sur le trottoir. Une solution sera étudiée pour résoudre ce problème.

- Monsieur le Maire informe le Conseil que l'école et la mairie ont été équipées d'un système extérieur de vidéoprotection.



Travaux



Rue du Bois du Beuche

Rue du Bois du Beuche : située près du laboratoire de l'usine d'Imphy, cette rue avait grand besoin d'être refaite ainsi que les trottoirs. La rue refaite en enrobé après un décapage d'environ 10 cm, les trottoirs en bi-couche, les entrées charretières en enrobé avec des pavés de Girpav sur les côtés, ont été réalisés par l'entreprise Colas pour un montant de 27 000€.

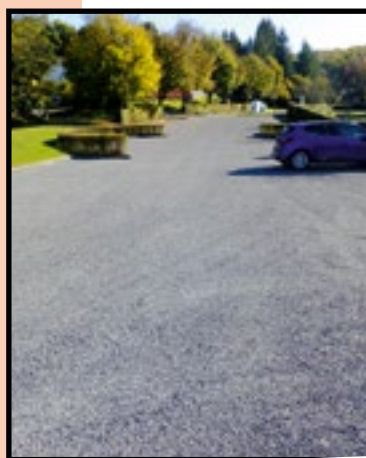


Trottoirs route de l'Étang : une première partie avait été réalisée en 2016, de l'entrée de Sauvigny à la grange, et la deuxième partie a été terminée cette année 2017, de la grange à l'entrée de la rue des Plottes plus le petit parking à droite en montant dans ce lotissement. Réalisés en bi-couche rose par l'entreprise Guinot pour la somme de 21 000€.

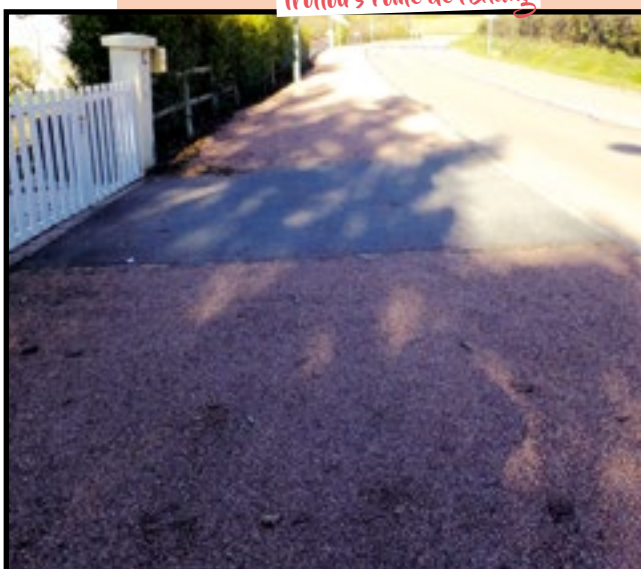
Parking du Cimetière : réalisé par la même entreprise que les trottoirs de la route de l'Étang, ce parking avait bien besoin d'une remise en état ; fait en bi-couche gris pour la somme de 6 700€.



Trottoirs route de l'Étang



Parking du Cimetière



Grange : rénovation extérieure réalisée par l'entreprise BRN pour 36 934€.

Petite salle des fêtes : des volets roulants ont remplacé les rideaux tissu en mauvais état, travaux effectués par l'entreprise C Pro Travaux pour un coût de 3 316€.

Construction d'une salle d'activités périscolaires : les locaux de l'école ne sont pas assez grands pour la pratique des activités périscolaires dans de bonnes conditions. Chaque jour, six groupes d'environ quinze enfants, restent aux activités après la classe. Le Conseil Municipal a donc décidé la construction d'une salle d'activités périscolaires sur le terrain derrière le parking de l'école pour une estimation de 480 000€ HT. Ce bâtiment d'une surface totale de 229,15m², avec son ossature bois, s'intègre parfaitement dans l'environnement. Il est composé d'une salle d'activités de 134,05m², d'une bibliothèque de 38,60m², d'un hall, d'un local de rangement, d'un sas technique, de sanitaires. Les travaux ont commencé début septembre pour une durée de neuf mois.

Vidéo-surveillance : pour une sécurité renforcée autour de l'école, trois caméras surveillent les entrées du bâtiment ; elles enregistrent les moindres mouvements dans le respect de la réglementation. L'installation a coûté 5 964,30€ subventionnée à hauteur de 2 912€.



Grange



Construction d'une salle d'activités périscolaires



Association de l'École l'Orée du Bois



Spectacle de Noël



Initiation à l'équitation



Visite du Musée du Costume



Carnaval



Visite d'Alésia

QUELLE ANNÉE SCOLAIRE 2016 - 2017 !

Grâce à **la participation active des membres** de l'association où parents et enseignants laissent tomber les étiquettes au profit des enfants, mais aussi des **autres associations et de la municipalité**, de multiples activités ont été proposées aux enfants :

- Spectacle de Noël « Capitaines des Mots »
- Initiation à l'équitation,
- Carnaval dans les rues du bourg,
- Visite de la mine à La Machine,
- Visite d'Alésia pour les CE2, CM1 et CM2,
- Visite du Musée du Costume pour les autres Classes à Moulins.

Tout cela a été possible par une **météo ensoleillée** et bien évidemment la participation des Sauvignois tout au long de l'année lors des diverses ventes (photos de classe, sapins, sac de courses, mugs, tombola, les grilles de printemps, ...) et des manifestations proposées :

- Repas de l'école,
- Kermesse
- Fête de l'Étang et son repas champêtre.



Cette année encore nous reconduisons tous ces événements. Par avance, nous vous remercions **de l'accueil que vous ferez de nouveau aux enfants qui viendront vous solliciter.**

Également, pour mener à bien ce programme, même pour quelques heures, nous serons heureux d'accueillir toutes nouvelles personnes qui peuvent nous offrir quelques instants de leur temps. D'ici là, **« que cette année [2018] vous soit heureuse ; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune »** -Madame de Sévigné-

David BOUCHER,
Président de l'Association de l'École

POUR INFORMATION LA CONSTITUTION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION ÉCOLE DE SAUVIGNY-LES-BOIS 2017 - 2018 EST :

Président : M. David BOUCHER
Trésorière : Mme Annabelle COPPIN
Secrétaire : M. Frédéric LEGAGNEUX

Dates à retenir :

- Vendredi **02 mars** 2018 :
Carnaval dans les rues du bourg.
- Samedi **17 mars** 2018 :
Repas dansant de l'École en soirée.
- Vendredi **15 juin** 2018 :
Fête de l'École.
- Samedi **16 juin** 2018:
Fête de l'Étang et repas à la salle des fêtes en soirée.

Contact

École de l'Orée du Bois
parentseleves.oreedubois@gmail.com
<http://ecoledesauvignylesbois.blogspot.fr>



Fête de l'Étang



Fête de l'Étang



Parents d'élèves élus au Conseil d'école 2017/2018



Nouvelle année scolaire et nouvelle équipe d'élus aux parents d'élèves de l'école L'Orée du Bois au conseil d'école.

Cette année est celle du renouvellement : élus le 13 octobre, cinq nouveaux parents ont rejoint le groupe qui en compte dix. Depuis cinq ans, jamais autant de candidat(e)s n'ont postulé. Nous les en remercions.

Le Conseil d'École, présidé par Madame la Directrice, est composé des parents d'élèves élus, des enseignants, de Monsieur le Maire, de la Conseillère chargée des affaires scolaires et du Délégué Départemental de l'Éducation chargé de visiter les écoles.

Il a pour attribution :

- le vote du règlement intérieur de l'école,
- l'élaboration du projet d'école,
- donne son avis sur les questions

intéressant la vie de l'école,

- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Ainsi, il s'occupe :

- des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux,
- de l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- des conditions d'intégration des enfants handicapés,
- des activités périscolaires,
- de la restauration scolaire.

Au-delà des attributions officielles, nous voulons être également les interlocuteurs et les facilitateurs de tous les parents auprès des enseignants et de la municipalité tout au long de la scolarité de leur(s) enfant(s).

N'hésitez donc pas à nous contacter, notamment par le biais de l'école, de la mairie ou du blog.

David BOUCHER,
Président des Parents
d'élèves élus



Contact

École de l'Orée du Bois
parentseleves.oreedubois@gmail.com
<http://ecoledesauvignylesbois.blogspot.fr>

Caravane du sport



Chaque année, la Caravane du Sport organisée par Adess 58, en partenariat avec la municipalité, offre gratuitement à nos jeunes des activités sportives encadrées par des éducateurs sportifs. Cette année, le 19 avril, une animation sportive « Fais du Sport - Bouge ton corps » était proposée aux jeunes de 10 à 18 ans, une vingtaine d'ados ont répondu à l'appel.

Le 18 juillet, elle a fait escale au stade de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



Une dizaine de sports étaient proposées dont le parcours de motricité avec une nouvelle structure gonflable de 18 m, le base-ball et le tir à l'arc. Trente enfants ont participé à ces différents ateliers et découvert des disciplines peu connues.

Les participants ont apprécié les collations et les boissons servies au cours de la journée.

Bravo aux jeunes sportifs qui ont obtenu le 2^{ème} prix du challenge athlétique.

Merci à tous les participants.



Repas des aînés



Le 2 décembre dernier, la municipalité et les membres du C.C.A.S ont organisé le repas de fin d'année. Pour l'occasion, cent un aînés de 69 ans et plus ont partagé ce repas servi par l'équipe de François Martin du «Moulin de L'Étang».

L'animation musicale assurée par Franck LEDEY a, comme l'an passé, fait l'unanimité.

Les trois animateurs ont commencé par quelques tours de magie puis, ils ont fait danser nos seniors tout l'après-midi.

Les petites mains de nos écoliers avaient confectionné de jolis menus et centres de tables, ces derniers ont été revendus au profit de l'Association de l'École.

Les personnes de 70 ans et plus qui n'ont pas participé au repas ont reçu (si elles le souhaitaient) un colis de petites douceurs.

En cette fin d'année, les membres du C.C.A.S vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année, une excellente santé, et vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle rencontre toute aussi conviviale.



École l'Orée du Bois

Un bon signe qui ne trompe pas : la stabilité

Les effectifs de l'école sont toujours élevés : cette année, cent vingt neuf enfants inscrits !

Le personnel enseignant, municipal et les animateurs des activités périscolaires restent en place. Quand on vient sereinement sur son lieu de travail, c'est qu'on y est bien ! C'est une grande chance aujourd'hui, tant pour les enfants que pour les adultes ! La réputation d'une école peut parfois inciter des familles à s'installer dans un village ou pas. La qualité de l'accueil, le confort des locaux, une équipe professionnelle qui s'investit, qui travaille ensemble, une municipalité qui est partie prenante dans les projets de l'école, des parents qui soutiennent les projets, qui accompagnent les activités proposées ...sont des éléments importants pour qu'un établissement fonctionne bien. Je remercie, par ce billet, l'investissement de tous au niveau de l'école.

Un autre signe : le développement constant

Après la création du parking, la rénovation des locaux, la construction de nouvelles classes, de la cantine, l'accès à la salle des fêtes par un chemin sécurisé, l'éclairage du parking, l'équipement en ordinateurs, la sécurisation de l'école, nous allons profiter prochainement d'un nouveau bâtiment : une salle d'activités et d'un coin lecture ! Les enfants surveillent avec grand intérêt l'avancée des travaux, surtout quand la grue est là et lève des éléments impressionnants.... Il faut bien dire que c'est parfois plus intéressant qu'un problème de maths.... Mais comme ce nouveau bâtiment nous améliorera encore nos conditions de travail, on supporte bien les quelques inconvénients liés aux travaux.

LES TRAVAUX

racontés par les élèves de Moyenne et Grande Sections

« Quand nous sommes dans la classe, nous voyons les monsieurs qui font les travaux dans le gymnase : ils portent des échelles, ils montent pour faire le toit. Un tractopelle a creusé et a poussé la terre. Ils ont posé les murs en bois avec une grue. Ils ont un casque de chantier pour se protéger la tête. Si quelque chose leur tombe sur la tête, ils n'auront pas mal.

Dans leurs camions, ils mettent le matériel : une scie circulaire pour couper de la ferraille, du bois, un marteau. Ils ont coulé la dalle avec du ciment. Nous n'allons pas dans les travaux : on ne sait pas si ça tient donc c'est très dangereux.

Il manque les portes, les fenêtres, les étagères pour les livres de la bibliothèque et le mur d'escalade de la salle d'activités.

Ça va être joli quand ce sera peint. Dans notre salle de motricité, il n'y a pas beaucoup de place ; dans la nouvelle salle de sport, il y en aura plus. »



Un exemple du partenariat avec la bibliothèque de la commune : autour de Victor Hugo.

Les élèves des cours moyens ont découvert Victor Hugo lors de la visite d'une exposition et par un travail particulier sur le poème « Demain dès l'aube », version poétique et version musicale plus contemporaine.



La mise en œuvre de la Charte de la Laïcité à l'école.

«La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République. » : respect, liberté de conscience, liberté d'expression, fraternité, culture commune, égalité ...

Voici quelques uns des grands principes développés dans la « Charte de la Laïcité » que nous travaillons avec nos élèves pour « bien vivre ensemble » à l'école. Les élèves ont réfléchi sur ce qu'ils doivent faire pour que leur journée d'écolier se déroule le plus agréablement possible tout en apprenant. Ils savent tous dès le plus jeune âge ce qu'il faut faire ou pas et l'ont verbalisé. Ils ont tous été acteurs ou écrivains et ont été très fiers d'inviter leurs parents !

Une grande partie des familles, des élus, les associations partenaires de l'école sont venus ce mercredi 6 décembre dans les classes. Les élèves ont expliqué aux adultes leur travail, cela n'était pas toujours facile !

Le but est maintenant d'appliquer ces principes au quotidien !

Catherine Aulen,
Directrice de l'école



Fleurissement

La cérémonie de remise des prix du concours communal de fleurissement s'est déroulée vendredi 24 novembre à la Mairie de SAUVIGNY-LES-BOIS où les lauréats ont été accueillis par Monsieur Le Maire et la Commission Fleurissement.

À l'ouverture, Monsieur le Maire a précisé que cette cérémonie devenue incontournable, récompense nos lauréats qui, en fleurissant leur maison, leur jardin, leur balcon, contribuent à l'embellissement de notre village. Pour que cette cérémonie puisse être pérenne dans les années à venir, et que les commerçants Intermarché, Le Restaurant "La Forgette", Les Jardins de Marigny, les Établissements Huguet à Saint-Honoré-les-Bains continuent à récompenser votre travail par leur générosité, Monsieur Le Maire et la Commission Fleurissement souhaitent que le printemps venu, vous soyez nombreux à vous inscrire.

À l'occasion de cette soirée, les participants ont été félicités pour leur investissement et chacun est reparti avec une magnifique corbeille de fleurs.

La soirée s'est terminée par un vin d'honneur apprécié de tous, offert par la Municipalité.

Categorie maisons avec jardin :

Mr DOUET Gérard
Mme STERLE Nicole
Mme KNORRECK Colette
Mme PIERRE Anne-Marie
Mr et Mme GEOFFROY Marie-Françoise
Mr et Mme SOURTI Chantal Eric
Mr VELTEN Gérard/Mme PICARD Anne
Mme MARTIN Murielle

Categorie balcons :

Mme MALTAVERNE Marie-Claude
Mr KAUF Gilles
Mme JANNEAU Chantal
Mme BASSIN/MOREL Marie-Françoise
Mme GODON Elisabeth

Categorie fenêtres ou murs fleuris :

Mme FRADIER Laurence

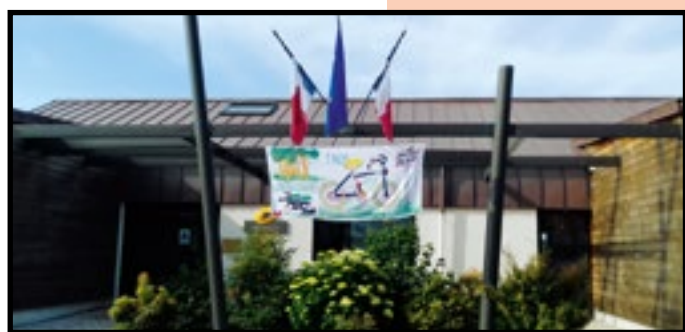
Adjointe au Maire marie sa fille

Célébrer une union est toujours un moment de joie mais le samedi 1^{er} juillet, Michèle PAUCHARD, Adjointe au Maire, était quelque peu crispée, il faut bien l'avouer. Et pour cause, elle était là en tant qu'officier de l'état civil pour le mariage de sa fille Christelle avec Fabrice MAITRE. Après la lecture des articles du code civil, comme le veut la loi, lorsqu'elle a posé la question traditionnelle : « Fabrice, acceptez-vous de prendre pour épouse Christelle ici présente? » et réciproquement, « Christelle, acceptez-vous de prendre pour époux Fabrice ici présent », ce fut un double oui sans équivoque, sous les applaudissements de toute l'assemblée. Et c'est à ce moment là qu'une larme a perlé sur la joue de Michèle, mais ses petits-fils, Florian et Bastien, étaient là pour la réconforter. Nous souhaitons aux mariés une belle et longue route ensemble.



Tour du Nivernais Morvan

Le 41^e Tour Nivernais-Morvan est parti de Sauvigny-les-Bois le jeudi 15 juin. Les enfants de l'école ont assisté au départ en musique.



Bibliothèque

Comme chaque année, la bibliothèque a accueilli des lecteurs mais également les enfants de l'école l'Orée du Bois qui sont venus apprécier les différentes expositions tout au long de l'année.

En ce début d'année, c'est Claire KOLER, Présidente de l'association « LIRE SOUS LES HALLES » accompagnée de quatre collègues, qui sont venues rencontrer les élèves de CP et CE1 à l'occasion de la 19^{ème} édition du « PRINTEMPS DES POÈTES » ayant pour thème « **L'AFRIQUE** ». Les enfants, très intéressés, ont largement participé à cette lecture. Ils ont également fredonné quelques chants accompagnés à la guitare par Jean. Ensuite, tout le monde s'est rendu à l'école où les enfants ont rejoint leurs petits camarades des autres classes pour une démonstration de djembé. Du renouveau en ce début d'hiver, différentes expositions furent très appréciées par nos lecteurs.

Ce mois de novembre, Victor HUGO fut mis à l'honneur. Les élèves des classes de CM1 et CM2 sont venus, accompagnés de leur institutrice, pour découvrir le poète et répondre à un questionnaire sur la vie de ce géant de la littérature française. Ce jour-là, Jean était présent, les élèves l'ont écouté interpréter un poème de Victor HUGO

dédié à sa fille disparue, **Léopoldine**. Les élèves ont eux aussi récité ce poème avant de déguster un petit goûter offert par la Municipalité.

Un petit rappel : la bibliothèque est ouverte au 10, rue de la Cure, le vendredi de 14h à 16h (sauf pendant les vacances scolaires).

De passage dans notre commune, le bibliobus permet de renouveler notre stock prêté par la Bibliothèque de la Nièvre deux fois dans l'année.

Un grand merci aux généreux donateurs qui alimentent notre fonds propre en romans et romans policiers.

Des livres peuvent être demandés à la Bibliothèque de la Nièvre qui dessert chaque mois notre commune grâce à une navette.

Le prêt des livres est gratuit.

Pour toute demande particulière en dehors des heures d'ouverture, vous pouvez vous adresser :

- soit à la Mairie,
- soit par écrit (demande à déposer dans la boîte aux lettres du 10 rue de la Cure).

Étang des Roses

L'Étang des Roses n'est pas seulement un site naturel exceptionnel, mais est aussi le théâtre de multiples activités communales :

- la pêche, bien sûr qui a, encore une fois, attiré de nombreux passionnés, parmi lesquels, il faut le souligner, beaucoup de jeunes dont la patience a été récompensée !

Quelques belles prises :



- les touristes et promeneurs qui viennent s'aérer, pique-niquer...
- les sportifs qui profitent du site et du parcours de santé.

Comme d'habitude, le concours de pêche des enfants a été un succès. La fête de l'école, avec ses nombreux spectacles et activités proposés par l'Association des Parents d'Élèves et la Municipalité a été très appréciée.

Le départ de la First-Night de la Sauvignoise, illuminé par un superbe feu d'artifice a été applaudi par une foule enthousiaste.

Dernièrement, une passerelle en bois a été aménagée au dessus du déversoir : vous pouvez ainsi faire le tour du plan d'eau en toute sécurité !

L'étang a été ré-empoissonné courant novembre dernier et, pour 2018 les conditions de pêche et le règlement restent les mêmes.

En conclusion, cet endroit, au cœur de la commune, si on le respecte, ne peut faire que des heureux !!!



Généralions Mouvement Club des Myosotis de Sauvigny les Bois



Les Myosotis sont toujours très occupés !

Voici quelques unes de leurs activités pendant l'année 2017.

On marche

Petites (5 km) ou grandes marches (10 km) tous les mardis.

On chante

Sous la direction d'un chef de chœur émérite, une vingtaine de choristes débutants ou expérimentés apprennent à chanter en groupe (ou en « canons ») pour le plus grand plaisir des maisons de retraite nivernaises.

On mange et on danse

À nos repas de printemps, été, automne, hiver ...

On voyage

Au volcan de Lemptegy en Auvergne.

On « belote »

De nombreux prix viennent récompenser tous les participants.

On « dicte » !

Chaque premier lundi du mois, une quinzaine d'anciens écoliers, sous la direction d'anciens « instits », retrouvent les bancs de l'école. Certains élèves, doués en orthographe, sont sélectionnés pour les finales départementales ou régionales.

A ce jour nous sommes 132 adhérents aux Myosotis.



Amicale des Anciens Combattants



Historique de l'Amicale des Anciens Combattants : le 27 avril 2012, l'Amicale des Anciens Combattants a été refondue et entérinée en Préfecture, suite à la démission de la précédente Amicale. Le Bureau ainsi constitué se compose :

- **Président d'Honneur** : Monsieur Le Maire
- **Président** : Thibault Jean
- **Secrétaire** : Fallet Marcel
- **Trésorier** : Briatte Jean-Yves et cinq membres.

À partir de ce moment, notre but a été de faire participer le plus grand nombre d'adultes et enfants de l'école. Nous sommes heureux de voir maintenant, enfants, parents et anciens nous encadrer lors des manifestations. À cette occasion je voudrais remercier Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal pour leur implication, les enfants de l'école et leurs enseignants, les parents de plus en plus nombreux qui se joignent à nous. Les Anciens Combattants vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour 2018.



Pour Que Vive l'Église de Sauvigny-les-Bois



Notre Assemblée Générale, le 9 mars

a permis, comme d'habitude, un échange fructueux entre participants, et le repas amical qui a suivi a resserré encore les liens de convivialité entre nos adhérents.

Le concert de Jean-Yves Lemaire, le 6 mai,

avec ses jeunes élèves, nous a entraîné dans un tour du monde musical, au son des différentes guitares de son orchestre.

Le voyage à l'Abbaye de Souvigny, le 1^{er} juin,

a permis, au petit groupe d'adhérents, de découvrir l'importance historique de ce prieuré, principale fondation de l'Ordre de Cluny dans le Bourbonnais. Au retour, nous n'avons pas manqué de tous «passer la tête» dans le sarcophage de Saint Menoux pour nous faire «débrediner» !!

Notre après-midi Cinéma, le 28 septembre

avec le film «Le Papillon» nous a charmés avec les aventures, dans le Vercors, d'un Michel Serrault : grand père bougon et d'une petite fille «délurée» à la recherche d'un papillon rare Isabelle. Tendresse et poésie !!!

Le «Vent dans les ruelles», le 12 octobre

Cette «4^{ème} soirée nivernaise», nous a fait découvrir, pendant notre repas de l'amitié, «Prunelle et Théo», chanteurs de rue, qui, au son de leur orgue de Barbarie, nous ont fait fredonner, avec notre chorale, d'anciennes mélodies du début du 20^{ème} siècle.

Si vous voulez partager avec nous ces moments intenses de convivialité, venez vous inscrire en adhérent à notre association «Pour que vive l'église de Sauvigny-les-Bois» : (06 59 15 68 63 Colette Javelle) ou (06 81 56 04 66 Danièle Leger).

Que 2018 permette de renouveler ces moments de rencontres si sympathiques ! Nous vous adressons à tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année : santé, joie et espérance.



Centre d'Animation Socioculturel Roger Gribet



Centre d'Animation Socioculturel Roger Gribet

LE CENTRE D'ANIMATION SOCIOCULTUREL ROGER GRIBET

Est une association au service de tous les habitants d'Imphy et des Communes avoisinantes : bébés, enfants, adolescents, familles, adultes, seniors.

Il est principalement financé par
- La CAF de la Nièvre
Les Municipalités :
- Imphy
- Saint-Ouen-Sur-Loire,
- Sauvigny Les Bois,
- Le Conseil Départemental.
- L'Etat

Le Multi-Accueil
Mardi et jeudi de 8h30 à 17h00
Mercredi de 8h00 à 18h00

Café Parents
Jeudi de 09h00 à 10h30

La Couture Créative
Mercredi de 14h30 à 17h00

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants
Lundi et vendredi de 9h00 à 11h00

Accueil de Loisirs 6-11 ans
Vacances scolaires de 8h00 à 18h00
Un séjour est prévu pour l'été
Et parfois l'Hiver

Atelier Jeux
Mardi de 14h00 à 17h00

Accueil de Loisirs 3-6 ans
Vacances scolaires
De 8h00 à 18h00

Atelier Mémoire
Mardi de 09h30 à 11h00

Animation Salle d'Attente PMI
Les lundis de 9h00 à 12h00 et
de 14h00 à 17h00 RDV médical

Initiation à l'Informatique
Lundi de 10h30 à 12h00
et de 15h30 à 17h00
Mardi de 10h30 à 12h00
Hors vacances scolaires

Soutien Scolaire individuel pour les collégiens

Cyber-Emploi
Mercredi de 9h00 à 11h00
Jeudi de 10h00 à 12h00
Vendredi de 10h30 à 11h30
Hors vacances scolaires

Atelier Activ'santé
Jeudi de 10h45 à 11h45

Atelier Cuisine en Famille
Un mercredi par mois
De 14h00 à 17h00

Atelier Jeux de Société en Famille
Un samedi par mois
De 14h30 à 17h30

Album Photos Personnalisé
Jeudi de 14h30 à 17h00
ou de 17h30 à 20h00

Atelier Jardinage ou Bricolage en Famille
1 fois par mois
Mercredi de 14h00 à 17h00

Atelier Créatif en Famille
1 fois par mois
Mercredi de 14h00 à 17h00

Le Centre Social est à votre service le :

- Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Vendredi de 9h00 à 11h30

Secteur Pré-Ados Ados

- MAO-Vidéo
 - Patchwork
 - Echecs
- 12h45 à 13h45

Pour tout renseignement, l'accueil du Centre d'Animation Socioculturel est à votre service.

1 rue Paul Vaillant Couturier 58160 IMPHY

Téléphone : 03 86 90 78 00 Télécopie : 03 86 90 78 01

Mail : centre.social.imphy@orange.fr



Composition du bureau élu suite à l'Assemblée Générale de janvier 2017 :

- Présidente : Isabelle CUNIERE
- Vice présidente : Nicole STERLE
- Vice présidente : Christèle SADAN
- Secrétaire : Didier SOTTY
- Secrétaire adjointe : Françoise DEPESEVILLE
- Trésorier : Roland DEPESEVILLE
- Trésorier adjoint : Jean MARTINET

Bilan des activités et manifestations proposées :

- En janvier Esprit Sauvignoise, notre section VTT, a organisé pour la première fois des rifles à la salle des fêtes de Sauvigny animées par Farida. Au vu du succès de ce week-end où chacun a pu tenter sa chance au jeu de loto en direct, cette manifestation sera reconduite en janvier 2018.

- En février, la soirée bowling très attendue et appréciée des adhérents, a permis à plus de soixante personnes de tester leurs compétences en la matière dans la convivialité, par équipe de huit, mais aussi en individuel avec toujours quelques récompenses à gagner. La soirée s'est poursuivie par un repas gourmet au Restaurant du Casino de Pougues-Les-Eaux qui est un de nos fidèles partenaires pour La Sauvignoise depuis plusieurs années.

La soirée jeux de société en famille a eu lieu pour la troisième fois à la salle Alain Gautier à Forges et, a été l'occasion pour les participants de toute génération, de partager et de découvrir de nouveaux jeux dans la bonne humeur et loin des écrans quotidiens.

- En mars, notre club de danse country « Les Green Valley Dancers » a organisé pour la première fois un bal country à Sauvigny où une centaine de participants ont pu danser en ligne ou en couple différentes chorégraphies sur les rythmes country du moment.

En mars et en octobre, les concours de belote organisés par Francis VILLETTE ont encore remporté un grand succès du fait de très beaux lots à gagner mais aussi avec les pâtisseries maison, en vente à la buvette, toujours très appréciées des convives.

- En avril, la section VTT Esprit Sauvignoise a organisé :
 - le troisième Véthatlon des Sangliers à la Maison de la Nature et de la Faune Sauvage à Forges avec plus de cent soixante participants sur diverses épreuves de courses à pied, VTT et marche nordique, en individuel ou par équipe de deux sur un circuit très boueux cette année.
 - Les championnats de Bourgogne Franche-Comté VTT 2017 UFOLEP à Saint-Benin-d'Azy, où un jeune sauvignois, fidèle adhérent à notre section VTT, Pierre MARTIN a remporté le titre dans sa catégorie 17/19 ans sous un magnifique soleil. Félicitations Pierre !
 - Un périple à vélo en famille prévu sur cinq jours de



Bal Country



Week-end Famille



Périple à vélo



Pierre Martin



Sauvigny-Les-Bois à Méry/Yonne avec 170 km à parcourir en quatre étapes. Malheureusement ce périple à vélo, avec une vingtaine de participants de 11 à 60 ans, a du être stoppé dès le début de la deuxième étape du fait de conditions météo désastreuses.

- En mai, le week-end VTT et marche en famille a eu lieu dans les Gorges de la Sioule avec plus de soixante participants de 5 à 70 ans qui ont pu découvrir en marche ou en VTT cette magnifique région. Un grand merci à Patricia et Laurent CHAPUT, ex Sauvignois, qui nous ont aidé dans l'organisation de ce week-end familial.
- Fin août la 25^{ème} Sauvignoise a rassemblé près de deux mille participants sur tout le week-end à Sauvigny qui a fêté la 25^{ème} par un magnifique feu d'artifice à l'Étang des Roses pour le départ de la First Night, suivi d'un concert en plein air avec le groupe Black Berry à la salle des fêtes. A noter cette année l'ouverture d'une randonnée sur la Sauvimôme adaptée aux personnes en situation de handicap avec douze participants. Je remercie très chaleureusement Didier PERNES et toute l'équipe d'organisation, ainsi que les cent quarante bénévoles pour leur implication personnelle dans la réussite de cette importante manifestation reconnue au niveau national.
- Fin septembre le week-end rando marche s'est déroulé sur les pentes du JURA à AROMAS sous une météo très pluvieuse le samedi. Également sur le même week-end, Esprit Sauvignoise a organisé son 1^{er} cyclo-cross aux Forges Royales à Guérigny, ouvert à tous. Une réussite qui incite le Club à renouveler cette organisation sur la commune de Rouy début 2018.
- En novembre, les « Green Valley Dancers » ont organisé un bal country à Sauvigny-Les-Bois en collaboration et au profit de l'association « Les Chats Libres » de Decize.
- Le vendredi 1^{er} décembre soirée au profit du TELETHON à Forges avec une randonnée pédestre et une sortie VTT en nocturne, suivies d'un repas à la salle Alain Gautier.
- En décembre, la traditionnelle randonnée pédestre sur Sauvigny.

Les activités hebdomadaires de septembre à juin :

- **La gymnastique** : le lundi de 18h à 19h à la salle Alain Gautier à Forges avec un intervenant UFOLEP.
- **Le Yoga** : le jeudi soir de 18h30 à 20h à la salle des fêtes de Sauvigny-Les-Bois, animé par Nadine NOWICKA.
- **Le club informatique** : le lundi et jeudi soir de 18h à 20h à l'école de Sauvigny.
- **La danse Country** : cours animés par Anne-Marie PIETRZYK le mercredi soir de 18h à 19h pour les débutants et de 19h à 20h30 pour les confirmés, à la petite salle des fêtes de Sauvigny.
- **La section VTT Esprit Sauvignoise** : organisée

par Marcelin CUNIERE, avec plus de quatre vingts adhérents de 9 à 77 ans, en loisir ou en compétition. Des entraînements sont proposés le mardi soir et le mercredi après-midi en VTT, et le jeudi soir en course à pied, ainsi que des sorties routes ou VTT le week-end . Le site internet de la section : <http://club.quomodo/esprit-sauvignoise>.

- **La section randonnée pédestre** : animée par Francis VILETTE qui propose des randonnées variées le mercredi après-midi dans une ambiance très conviviale. RDV à 13h30 à la salle Alain GAUTIER à Forges.

Deux nouveautés cette année :

- Les cours de batterie et percussions proposés et animés par Eric BERGER le mardi soir de 18h à 19h pour les enfants jusqu'à 11 ans et de 19h à 20h pour les + de 11 ans à la salle Alain Gautier à Forges.
- Théâtre au sein de la troupe « Les Potes à Thérèse » : répétitions le mercredi après-midi à la salle Alain Gautier à Forges.

Les dates à retenir pour 2018 :

- **Les rifles d'Esprit SAUVIGNOISE les 6 et 7 janvier à la salle des fêtes de Sauvigny.**
- **L'Assemblée Générale du CLAS qui aura lieu le vendredi 26 janvier à 18h30**, sera un RDV important pour l'association qui va devoir élire un nouveau bureau avec au moins deux postes vacants puisque Roland DEPESEVILLE et Jean MARTINET, respectivement trésorier et trésorier adjoint, ont souhaité mettre un terme à leur fonction au sein du bureau après plusieurs années

de bons et loyaux services, et ne se représenteront donc pas à leur poste. Alors venez nombreux !

- **Bal Country le samedi 24 mars 2018 à partir de 20h à la salle des fêtes de Sauvigny.**
- **4^{ème} Vétathlon des sangliers à Forges le samedi 21 avril.**
- **Jeux plein air à Forges le samedi 30 juin après-midi.**
- **La 26^{ème} SAUVIGNOISE les 25 et 26 août.** Nous avons besoin de bénévoles au sein du comité d'organisation de la Sauvignoise pour assurer ou renforcer certains postes de responsable notamment concernant la restauration. Si vous souhaitez vous engager au sein du comité ou même en tant que bénévoles sur le week-end de la Sauvignoise contactez-moi par mail à : isabelle.cuniere@gmail.com

Tous les membres du CA du C.L.A.S se joignent à moi pour souhaiter à tous les Sauvignois tous nos vœux de santé, bonheur, réussite et prospérité pour 2018.

Isabelle CUNIERE
Présidente du CLAS

Notre site internet

clasb.e-monsite.com

où vous trouverez toutes les informations sur notre association, nos activités et manifestations.



Le **YOGA** : une méthode de développement global qui permet de s'accorder un temps pour soi



Cyclocross



Sauvignome 2017



SLB Informatique

Les seniors face au numérique : voulez-vous surfer, grand-mère ?

Il apparaît déjà que pour les plus de 70 ans, la « fracture numérique » est peut-être une réalité. Si les 60-70 ans semblent moins rétifs à cet univers, c'est d'abord par obligation, leurs enfants et petits-enfants baignant à longueur de journée dans les réseaux sociaux, échanges de photos et messages électroniques. Dès lors les grands-parents doivent « se mettre à la page » pour suivre le rythme et garder le contact.

C'est ainsi que bien souvent, ils découvrent dans le même temps les vertus du monde 2.0, dans lequel ils s'installent rapidement jusqu'à trouver leurs propres marques.

Mais avec les ordinateurs portables, un pas a été franchi : plus (ou peu) de câble, un système opérationnel tout de suite, de nombreux périphériques ou logiciels embarqués (webcam, messagerie, clavier, souris via touchpad). L'outil semblait un peu plus adapté à la cible senior qui allait d'ailleurs plébisciter le concept, s'ouvrant petit à petit à cette

« nouvelle forme de communication », plus virtuelle mais devenue norme.

A(SLBINFORMATIQUE), toujours le même rituel une année supplémentaire est passée et une nouvelle arrive la 9^{ème} où chacun peut gérer, selon sa façon, aller sur le web chercher des infos pour rédiger un courrier, faire un montage de photos ou autres vidéos parmi les logiciels que l'on a, se détendre aussi en jouant „,etc.,,et tout cela pour une cotisation des plus faibles.

Beaucoup d'anciens sont toujours là, des nouveaux arrivent et s'intègrent très bien le lundi et le jeudi de 18h à 20h dans le local au-dessus de l'école de l'Orée du Bois, nous continuons la découverte de nouveaux programmes qui nous amènent à la gestion de photos montage vidéo et autres réalisations.

Tout cela grâce à notre formateur Michel Orth qui est toujours là, aussi dévoué, et nous l'en remercions. «SLB informatique», remercie Monsieur le Maire de Sauvigny-les-Bois, ainsi que le CLAS et sa Présidente pour le soutien logistique et financier qu'ils nous apportent.



Contact

slbinformatique@yahoo.fr

Amicale Pétanque Sauvignoise

La saison s'est passée avec les vétérans toujours présents.

Les footballeurs viennent renforcer notre association et animent nos parties par leur gentillesse et leur dynamisme.

Merci à la municipalité pour son aide.

Les catalpas sont les bienvenus les jours de grand soleil (merci de ne pas trop les élaguer SVP).

De nouvelles têtes seraient les bienvenues car les anciens s'essoufflent.

Les entraînements se déroulent toujours au stade les mercredis et samedis à partir de 14 heures.

L'APS vous souhaite à venir Une Bonne Année !

Henri Vergnaud
Le Président



Jumelage

Nos amis allemands sont venus à Sauvigny-les-Bois le jeudi 15 juin 2017, trois courageux sont arrivés à vélo et ont assisté au départ du Tour Nivernais Morvan.

Nous avons attendu avec Monsieur le Maire le reste de la troupe pour prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Nous avons organisé un voyage en bateau sur le canal du Nivernais le vendredi matin avec un départ au port de Gimouille, Français et Allemands étaient enchantés.

Le soir nous avons eu notre traditionnel repas préparé par le St Hubert, restaurant aux « Bruyères Radons » de Luthenay-Uxeloup, tous ont beaucoup apprécié.

Le samedi fut une journée libre dans les familles pour des visites de musée, visites des remparts etc....

Et oui, tout a une fin, le dimanche matin, nous nous sommes quittés en leur souhaitant un Bon Voyage et un Bon Retour chez eux.

Activités 2018:

- Assemblée Générale le 19 janvier 2018.
- Foire aux puces le jeudi 10 mai 2018 (Jour de l'Ascension).
- Départ des français via l'Allemagne du 28 avril au 1^{er} mai 2018.

La Présidente, le Conseil d'Administration et les adhérents du Comité de Jumelage souhaitent à tous les Sauvignois et Sauvignaises une Bonne et Heureuse Année 2018.



OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS

Votre Office de Tourisme est à votre service **toute l'année** pour l'accueil, l'information et la promotion.

Localisation et Coordonnées

2 rue du Lieutenant Paul Theurier
58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
Tél: **03.86.37.21.25** – Fax: 08.11.38.74.76
Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr
Site : <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

Horaires d'ouverture d'octobre à fin avril

Du Lundi de **14h à 16h.**
Du Mardi au Vendredi de **9h30 à 12h et 15h à 17h**
Samedi de **9h30 à 12h**
(sous réserve de modifications)
Fermé dimanche et jours fériés

De nombreuses documentations sont à votre disposition pour vous faire découvrir le territoire de l'Office de Tourisme. Nos 15 communes : Azy-le-Vif, Chantenay-Saint-Imbert, Chevenon, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, Magny-Cours, Mars-sur-Allier, Neuville-les-Decize, Saint-Eloi, Saint-Parize-le-Châtel, Saint-Pierre-le-Moûtier, Sauvigny-les-Bois, Toury-sur-Jour, Tresnay. Des dépliants, des guides et des cartes vous attendent pour arpenter la Nièvre, la Bourgogne et vous aventurer aussi dans les départements limitrophes de l'Allier et du Cher.

De plus, notre programme mensuel des manifestations sur notre secteur et ses environs est disponible à notre guichet dès le 1^{er} de chaque mois. Pensez à le demander, venir le chercher ou le télécharger sur notre site internet ou page Facebook afin de prévoir au mieux vos sorties week-end.

Poussez la porte de l'Office de Tourisme et devenez touristes chez vous !

NOTRE SAISON ESTIVALE 2017 PASSEE :



Plus d'une **vingtaine de sorties ou animations** durant toute la saison **d'avril à octobre** proposée par l'Office de Tourisme.

Visites proposées de : champignonnière, église de Mars-sur-Allier, cave, miellerie, filage de la laine, ...

Ateliers proposés : travail de la terre

Nouveautés : Huilerie, moulin à vent, chèvrerie, bergerie et arboretum

Autres animations : 2 expositions durant la saison au sein de l'office de tourisme pour faire découvrir des réalisations et mets locaux en juillet et en août où près de 20 producteurs et artisans ont gentiment acceptés d'être partenaire.

Sans oublier la présence de notre office sur des stands lors des grands événements culturels et sportifs de l'été : les Foulées Saint-Pierroises, la Sauvignoise, ouverture lors des journées du patrimoine et la Foire d'Automne à St Pierre Le Moûtier...

Promotion également du 21 au 25 août 2017 de La Semaine de balades nature et patrimoine, proposée par l'Adater, et organisée avec la Communauté de Communes Nivernais-Bourbonnais en partenariat avec l'Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours. Animée par les guides de l'Adater comme chaque année.

Notre dernière grande manifestation de l'année : La **15^{ème} édition du Marché de Noël à la Ferme du Marault les samedi 2 et dimanche 3 décembre** derniers a connu un vif succès avec de nombreux exposants de toute la France. De nombreuses nouveautés tant en produits qu'en animation. Il est devenu un rendez-vous incontournable pour préparer au mieux les fêtes de fin d'année.

NOUVEAUTE : Une petite boutique de produits locaux (Miel, huile, vin, confitures) et d'ouvrages (livres, sets de table, cartes postales)

Pour plus d'information sur les divers événements sur notre secteur, consulter notre site internet dans la rubrique agenda.



N'oubliez pas le Geocaching : Plus de 60 caches! Sur nos 15 communes

2 nouvelles caches sur une nouvelle commune de notre secteur NEUVILLE-LES-DECIZE

Participez à cette chasse aux trésors « High-tech », et venez découvrir de manière ludique le patrimoine naturel, architectural, les contes et légendes... Dégagez vos smartphones ou vos GPS ! C'est parti pour l'aventure !

Rubrique « Geocaching » sur notre site internet.

ACTIONS A VENIR 2018:

L'Office de Tourisme reconduira : des visites chez des producteurs et artisans locaux durant toute la saison estivale d'avril à octobre afin de faire découvrir les richesses et le savoir-faire du territoire, des expositions des produits locaux, et diversifiera les articles de sa boutique.

**François MOUSSET, Président ; Aurélie CROISIER, Directrice ; et l'ensemble des membres
De l'Office de Tourisme de SAINT-PIERRE MAGNY-COURS
vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2018**

Renseignements

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS
2 rue du Lieutenant Paul Theurier – 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
Tél: 03 86 37 21 25 – Fax: 0811 38 74 76

Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr ou Site: <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

! N'hésitez pas à suivre nos actions sur :

Site Internet :



et



Office de Tourisme Saint-Pierre Magny-Cours

USSB Football



La saison 2017/2018 est désormais bien lancée. A l'intersaison, le club a enregistré un départ et sept arrivées et présente un effectif de trente huit joueurs pour deux équipes et une quinzaine de jeunes. Nous comptons également dix huit dirigeants.

Les seniors s'entraînent les mercredis et vendredis de 18h30 à 20h15 sous la responsabilité de Julien Courtaud et de Jean Marc Alexandre (responsable de la B).

Le début de saison est correct, puisque après six rencontres, la A est 3ième en Départementale 2 (trois victoires, deux nuls et une défaite) et la B est 4ième en départementale 4 après cinq journées (trois victoires, un nul et une défaite).

Les jeunes s'entraînent les mercredis après-midi (hors vacances scolaires) de 14h à 16h sous la responsabilité de Patrice Salette et participent aux plateaux de la région certains samedis après midi.

Les jeunes qui souhaitent rejoindre le club peuvent le faire à tout moment de l'année.



Une photo de l'équipe 1
En haut à gauche, le président **Gilles Petitrenaud**,
En haut à droite l'entraîneur principale **Julien Courtaud**, en bas de gauche à droite, **Jean Michel Vial** et **Hervé Lamidieu** (dirigeants).

A noter

les dates de rifles à la salle des fêtes de Sauvigny organisées par l'USSB pour l'année 2018 :

- dimanche 11 février,
- dimanche 25 mars,
- samedi 14 juillet,
- samedi et dimanche 15 et 16 décembre.



QUELQUES RAPPELS POUR VIVRE HARMONIEUSEMENT

- **Le brulage des déchets**, y compris les déchets verts est interdit (articles L.2212.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales). **Ayez le réflexe déchetterie ou compostage.**
- **Le bruit est interdit** mais pour les travaux de bricolage ou de jardinage, une tolérance existe pour les horaires suivants :
 - jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
 - samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
 - dimanche et jours fériés de 10h à 12h.
- **Les aboiements des chiens**, répétés ou continuels, même en journée, sont considérés comme un trouble du voisinage.
- **Il est nécessaire de veiller à la taille** de toute végétation plantée en bordure de voie publique ou privée. Cela peut être aussi source de danger en masquant la visibilité, en cachant des panneaux de signalisation ou en gênant la circulation. Pour le ramassage des branchages, vous pouvez demander la mise à disposition d'une remorque au tarif de 30€. S'adresser à la Mairie plusieurs jours à l'avance au 03 86 37 10 23 (règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public).
- **Aucun dépôt n'est autorisé sur la voie publique.**
- **Nul ne doit laisser les déjections de son animal nuire à la propreté de la voie publique.**
- **Les poubelles ne doivent pas rester sur les trottoirs** (en dehors des jours de ramassage).
- **Les sacs jaunes et roses ne doivent pas être mis dans la poubelle des bio-déchets** (le ramassage ne sera pas effectué).

Devant l'**INCIVILITÉ** grandissante de certaines personnes il a été décidé, de retirer les containers sur le parking de l'**INTERMARCHÉ**. Deux points d'apports volontaires pour le verre et les vêtements sont disponibles à Sauvigny-les-Bois sur le parking vers l'église et rue de la Banne.

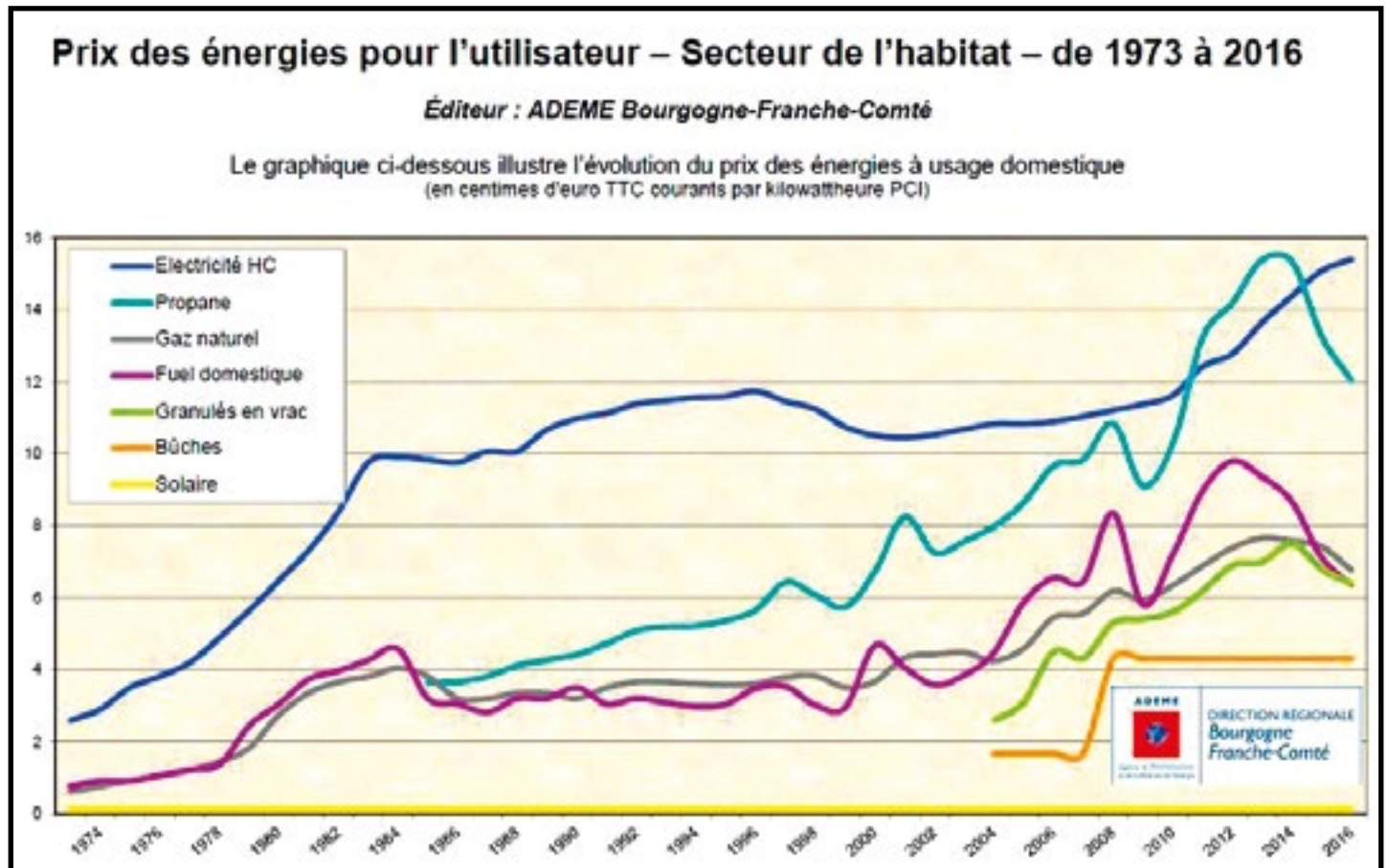


Économies d'énergie



RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS SON LOGEMENT, UNE NÉCESSITÉ : VOUS ÊTES ACCOMPAGNÉS

La France comme bon nombre de pays est entrée dans une phase de transition énergétique : l'énergie devient de plus en plus chère et les sources fossiles se raréfient.



Alors que faire ?

Tout comme les collectivités, il faut d'abord réduire sa consommation et chercher à devenir le moins dépendant de l'énergie. Avant tout il est possible d'agir à deux niveaux : des travaux d'isolation et des comportements plus économes.

Engager des travaux de rénovation énergétique coûte de l'argent mais à terme réduira nos consommations et contiendra nos charges. Surtout si nous optons pour les travaux les plus efficaces. Ainsi, si changer ses fenêtres procure du confort le retour sur investissement au regard du coût final sera faible ; l'État a d'ailleurs décidé de baisser le crédit d'impôts pour ces dépenses. En revanche, isoler ses combles reste une priorité (30% des déperditions d'énergie) et la facture sera moins élevée en règle générale. Des aides existent pour inciter à isoler les logements, le 1^{er} poste de consommation d'énergie en Nièvre.

A qui s'adresser ?

Pour vous accompagner dans votre réflexion sur les travaux à entreprendre, ou à conseiller à votre propriétaire si vous êtes locataire, le choix des priorités, le choix des matériaux, mais aussi vous informer sur toutes les aides à votre disposition, l'Espace **Info** ➔ **Énergie** est à votre service.



Un appel, un rendez-vous, les conseillers de l'Agence Locale de l'Énergie vous renseignent gratuitement et sans parti pris. Ils vous apportent aussi des informations sur les énergies renouvelables (solaire, bois énergie etc ...).

L'Agence vous propose du matériel à emprunter pour mesurer vos consommations et la qualité de l'air. Des animations gratuites et expositions renseignent sur les gestes économes en énergie et en eau.

L'Espace Info ➔ Énergie, un service public, appartient à un réseau national hébergé dans 250 structures, il est labellisé par l'ADEME.



NOS DECHETS, UNE RESSOURCE



Information du SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier



Du nouveau sur les déchetteries . . .

Mise en place d'une nouvelle benne pour le déstockage de vos vieux papiers, livres, magazines...

A partir de février 2018, une nouvelle benne sera mise en place, sur les deux déchetteries du SYCTOM (déchetteries de Chantenay-St-Imbert et Magny-Cours).

Cette benne sera destinée à la collecte de vos grandes quantités de papiers (livres, magazines, journaux, autres papiers, ...) : consultez les consignes de tri à droite.

Ces nouvelles bennes complètent la collecte des papiers, via les sacs jaunes, collectés au porte à porte, tous les 15 jours.

L'objectif est d'augmenter les performances de tri du papier sur notre territoire (19,1 kg/habitant en 2016).

Attention, seuls les papiers sont acceptés. Les emballages (bouteilles, boîtes de conserve, briques, cartonnettes) sont à déposer dans les sacs jaunes et seront, strictement, refusés sur les déchetteries.

Sont refusés dans les bennes papier : les feuilles plastique, les intercalaires plastique, les classeurs, les photos, le papier-peint, les sacs plastique...



Rappel des conditions d'accès aux déchetteries

POUR LES PARTICULIERS :

Les deux déchetteries sont ouvertes à tous les habitants des dix-sept communes adhérentes au SYCTOM.

Pour être autorisé à déposer vos déchets, chaque usager doit présenter le pass' déchetteries attribué à son foyer.

Ce pass' est remis gratuitement par les mairies (aux horaires d'ouverture habituels).

En cas de perte, présentez-vous en mairie pour obtenir votre nouveau pass' (remise gratuite).



Pourquoi 24 passages annuels ?

Cette mesure a été prise pour lutter contre certains abus, de la part de professionnels notamment, qui ne devraient pas accéder gratuitement aux déchetteries du SYCTOM et, de la part de certains particuliers, utilisant abusivement les déchetteries (pour quelques-uns, plus de 70 passages par an).

Cela ne vise donc pas à pénaliser les usagers particuliers, mais à limiter les tonnages de déchets de déchetterie et donc les coûts, ensuite répercutés sur les impôts de tous.

24 passages annuels correspondent à une visite tous les 15 jours, ce qui convient largement à la très grande majorité des usagers (à savoir : 95 % des usagers, selon les analyses statistiques des deux dernières années).



L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers, dans la limite de 24 passages par an et par foyer (Limitation des passages depuis avril 2016).

Si ces 24 passages sont atteints, les passages supplémentaires vous seront facturés 6 €/passage.

L'usager, ayant atteint son quota annuel, peut contacter le SYCTOM. Des solutions peuvent être trouvées : aide et conseils pour réduire les déchets de jardin, conseil pour optimiser ses apports en déchetterie, recharge exceptionnelle de la carte, si des circonstances exceptionnelles (déménagement, travaux importants...) le justifient après vérification.

POUR LES PROFESSIONNELS :

L'accès aux déchetteries est autorisé aux professionnels du territoire ou aux professionnels travaillant sur le territoire. Les professionnels doivent obligatoirement présenter leur pass' professionnel (demande de pass' auprès du SYCTOM).

Le dépôt des déchets est gratuit pour les cartons, la ferraille, les DEEE et l'huile de vidange.

Pour les autres déchets, l'accès est payant, dès le premier m³ (8 € TTC/m³).



Installation de boîtes à lire

Trois boîtes à lire ont été installées par le SYCTOM, pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2017 (fin novembre 2017) :

-  **Place de la Halle à Magny-Cours**
-  **Déchetterie de Chantenay-Saint-Imbert**
-  **Déchetterie de Magny-Cours**

Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, ces boîtes à lire permettent de donner une seconde vie à nos livres que nous n'utilisons plus.



Autres infos

SERVICE ENCOMBRANTS :

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer en déchetterie pour se débarrasser d'objets volumineux, le SYCTOM propose une collecte payante des encombrants à domicile. Cette collecte se fait sur inscription préalable auprès du SYCTOM. Les encombrants doivent être présentés sur la voie publique.

C'est un service payant :

- ⇒ 15 € le 1^{er} m³
- ⇒ et 10 € les m³ supplémentaires



QUEL EST LE PRINCIPE D'UNE BOITE A LIRE ?

Une boîte à lire permet d'avoir accès gratuitement à des livres.

Empruntez gratuitement un des livres déposés

Redéposez-le, ou pas, une fois votre lecture achevée

Déposez un ouvrage (essai, roman, bande-dessinée, documentaire...) pour le partager avec d'autres lecteurs.

JE PRENDS . . . JE LIS . . . JE PARTAGE.

L'accès est gratuit et ouvert à tous.



HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES DU SYCTOM :

Déchetterie de Chantenay-St-Imbert

	D'octobre à avril		De mai à septembre	
	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Lundi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Mardi	FERMÉE		FERMÉE	
Mercredi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Jeudi	FERMÉE		FERMÉE	
Vendredi	FERMÉE	14h à 17h	FERMÉE	14h à 17h
Samedi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Dimanche	FERMÉE		FERMÉE	

Déchetterie de Magny-Cours

	D'octobre à avril		De mai à septembre	
	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Lundi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Mardi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Mercredi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Jeudi	FERMÉE		FERMÉE	
Vendredi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Samedi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Dimanche	FERMÉE		FERMÉE	



Fermeture des déchetteries les jours fériés

SITE INTERNET DU SYCTOM :

Retrouvez les consignes de tri, les calendriers de collecte, les tarifs de vente des conteneurs et sacs pour la collecte des biodéchets et d'autres informations diverses sur le site internet du SYCTOM :

www.syctomsaintpierre.fr

Pour contacter le SYCTOM

SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier
 9 rue de Maison Rouge - 58240 Langeron
 - Tel : 03.86.37.26.99
syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr
 - www.syctomsaintpierre.fr

Changement de certains jours de collecte

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes de Dornes et de Saint-Parize-En-Viry ont rejoint Moulins Communauté (dans le cadre de la Loi NOTRe).

Après une année de transition, le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier n'assurera plus la gestion des déchets sur ces deux communes, à compter du 1^{er} janvier 2018.

A compter du lundi 8 janvier 2018, une nouvelle organisation des collectes, effectuées au porte à porte, sera mise en place, par le SYCTOM, afin d'optimiser le service de collecte (meilleure répartition des agents et des matériels).

Inévitablement, cette réorganisation entraîne des modifications de jours de collecte pour certaines communes. Elles sont détaillées ci-dessous :

Azy-le-Vif	modification des semaines de collecte pour les biodéchets et les sacs roses et jaunes
Mornay-sur-Allier	modification des semaines de collecte pour les biodéchets
Neuville-les-Decize	modification des semaines de collecte pour les sacs roses et jaunes
Neuvy-le-Barrois	modification des semaines de collecte pour les biodéchets
Toury-sur-Jour	modification des jours et semaines de collecte pour les biodéchets et des semaines de collecte pour les sacs roses et jaunes
Saint-Pierre-le-Moûtier Ecarts	modification des semaines de collecte pour les biodéchets et les sacs roses et jaunes
Pour les autres communes	pas de changement de jour, ni de semaine mais possibilité de changement d'horaires de collecte

Nous vous invitons à être attentifs aux calendriers de collecte 2018. Si vous n'avez pas reçu votre calendrier, vous pouvez le télécharger sur le site du SYCTOM (www.syctomsaintpierre.fr – rubrique téléchargement).



Infos Pratiques

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes (filles et garçons) âgés de 16 ans.

Cela permet d'être convoqué à l'âge de 17 ans à une Journée Défense Citoyenne ; l'attestation de participation à cette journée est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, Baccalauréat ...) et permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Se présenter, entre la date anniversaire de ses 16 ans et les trois mois qui suivent, à la Mairie, muni du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

La démarche peut également être effectuée par le représentant légal.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées aux personnes majeures est de 15 ans. Attention, cette prolongation ne concerne pas les cartes nationales d'identité délivrées aux mineurs qui restent toujours valables 10 ans.

Cet allongement de 5 ans concerne à la fois les nouvelles cartes nationales d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les cartes nationales d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'implique aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

Les usagers peuvent effectuer une pré-demande en ligne de chez eux et se présenter ensuite dans les mairies équipées de bornes biométriques comme Nevers, Decize ou Varennes-Vauzelles.

PASSEPORTS

Pour l'établissement des passeports, vous devez vous rendre dans une mairie possédant une station biométrique comme Nevers, Decize ou Varennes-Vauzelles.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Inscription automatique à 18 ans :

- Tout français atteignant l'âge de la majorité est automatiquement inscrit sur les listes électorales de sa commune de résidence. Cette inscription est réalisée par la mairie qui reçoit un fichier de recensement de la part de l'INSEE dans l'objectif de l'organisation de la Journée Défense et Citoyenneté.
- La mairie de résidence du jeune électeur envoie un courrier afin de confirmer l'inscription sur les listes électorales.
- Si toutefois, ce courrier ne parvenait pas, dans les cas où le recensement n'aurait pas été fait, il convient de vérifier auprès de la mairie que l'inscription a bien été effectuée.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande soit à la mairie de votre domicile, soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans, soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois, soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Vous devrez vous munir des documents suivants :

- pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité (scannée recto verso),
- si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple),
- justificatif de domicile.

Coordonnées utiles

MAIRIE

Place de Neuhäusel - 58160 SAUVIGNY LES BOIS
Tél : 03 86 37 10 23
Tél permanence : 06 30 05 62 21
Fax : 03 86 37 13 55
Email : mairie.sauvigny.les.bois@wanadoo.fr
Site internet : www.sauvigny-les-bois.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi : 09h30 - 12h00 ■ 14h00 - 17h30
et le samedi : 09h00 - 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place de Neuhäusel - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 23 17 71

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi : 09h30 - 12h00 ■ 14h00 - 17h00
et le mercredi : 09h30 - 11h30

SALLE DES FÊTES

Route de Chassy - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 37 10 71

Pour renseignements, s'adresser en mairie :
Tel : 03 86 37 10 23

SALLE ALAIN GAUTIER

12 Rue de la Banne - Forges - 58160 Sauvigny-les-Bois
Pour renseignements, s'adresser :
Tel : 03 86 37 18 70

ÉCOLE L'ORÉE DU BOIS

Place de Neuhäusel - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 37 18 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

10 Rue de la Cure - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 38 94 06

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE ET ALLIER (CCLA)

Mairie de Saint-Parize-le-Châtel
Avenue de la Mairie - 58490 Saint-Parize-le-Châtel
Tel : 03 86 21 08 44

ASSOCIATION D'AIDE ET SERVICES À DOMICILE SUD-NIVERNAIS

7 Rue du Relais de la Poste - 58470 Magny-Cours
Tel : 03 86 21 26 33
Email : aasdsudniveruais.contact@orange.fr

CENTRE D'ANIMATION SOCIOCULTUREL ROGER GRIBET

1 Rue Paul Vaillant Couturier - 58160 Imphy
Tel : 03 86 90 78 00
Email : centre.social.imphy@orange.fr

SYNDICAT D'EAU

Mairie d'Imphy
Avenue Jean-Jaurès - 58160 Imphy
Tel : 03 86 68 65 00
Port : 06 87 81 49 85

GESTION DES DÉCHETS

SYCTOM de Saint-Pierre-Le-Moutier
Zi La Maison Rouge - 58240 Langeron
Tel : 03 86 37 26 99
Email : syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr
Site internet : <http://www.syctomsaintpierre.fr>

DÉCHETTERIES

(sur présentation de votre Pass'déchetterie)
24 passages par an et par Pass'déchetterie
au delà accès payant
Magny-Cours

Tel : 03 86 21 27 40

Horaires d'ouverture : de mai à septembre
du lundi au samedi : 08h00 - 12h00 ■ 14h00 - 17h00

Horaires d'ouverture : d'octobre à avril
du lundi au samedi : 08h30 - 12h00 ■ 14h00 - 17h00

Chantenay-St-Imbert

Tel : 03 86 38 62 56

Horaires d'ouverture : de mai à septembre
Lundi, mercredi, samedi : 08h00 - 12h00 ■ 14h00 - 17h00

Horaires d'ouverture : d'octobre à avril
Lundi, mercredi, samedi : 08h30 - 12h00 ■ 14h00 - 17h00
Vendredi : 14h00 - 17h00

Imphy

12 passages par an et par Pass'déchetterie
au delà accès refusé
Tel : 03 86 90 39 51
Lundi, jeudi et vendredi : 13h30 - 16h50
Mardi, et mercredi : 10h00 - 11h50 ■ 13h30 - 16h50
Samedi : 09h00 - 11h30 ■ 13h30 - 16h30

SPA REFUGE DE THIERNAY

58160 La Fermeté
Tel : 03 86 58 41 44

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE-MAGNY-COURS

2 Rue du Lieutenant Paul Theurier
58240 Saint-Pierre-Le-Moutier
Tel : 03 86 37 21 25
Email : ot.stpierre-magnycours@orange.fr
Site internet : <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE

64 Rue de la Préfecture - 58026 Nevers Cedex
Tel : 03 86 60 70 80

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE

62 Rue de la Préfecture - 58039 Nevers Cedex
Tel : 03 86 60 67 00

URGENCES

Pompiers : 18
SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Gendarmerie depuis un portable : 112





INFIRMIÈRES

MORLEVAT Mireille et MORLEVAT Delphine

Cabinet du Moulin,
51 Bis Route de l'Étang - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel :03 86 23 09 58

FLUDER Nathalie

2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Port :06 83 36 94 74

ORTHOPHONISTE

MINOIS Manon

2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel :09 66 87 78 77

KINÉSITHÉRAPEUTE

LUTSEN Céline

2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel :03 86 38 78 77

OSTÉOPATHE

BISSEC Marine

2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Port :06 47 64 09 94

Associations

CULTURE, LOISIRS, ANIMATIONS DE SAUVIGNY-LES-BOIS (C.L.A.S.)

Présidente : CUNIERE Isabelle
13 Route de Tracy - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel :03.86.23.14.25
Port :06.78.59.67.27

CLUB DES MYOSOTIS

Président : MALTAVERNE Guy
55 Rue de la Verte Vallée - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel :03.86.23.10.12
E-mail : guy.maltaverne@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : THIBAUT Jean
3 Impasse des Lauriers - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel :03 86 38 33 78

ASSOCIATION DE L'ÉCOLE DE SAUVIGNY-LES-BOIS

Président : BOUCHER David
8 Rue de La Verte Vallée - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS

PARENTS D'ÉLÈVES

Président : BOUCHER David
Email : parentseleves.oreedubois@gmail.com

UNION SPORTIVE DE SAUVIGNY-LES-BOIS (USSB)

Président : PETITRENAUD Gilles
Tel :03 86 37 18 96

AMICALE PÉTANQUE SAUVIGNOISE (A.P.S)

Président : VERGNAUD Henri

JUMELAGE ALLEMAGNE

Présidente : BLONDEAU Rollande
17 Rue Sacco et Vanzetti - 58000 NEVERS
Tel :03 86 59 52 89
Port :06 30 65 07 24
E-mail : rollande.blondeau@free

ASSOCIATION « POUR QUE VIVE L'ÉGLISE »

Présidente : JAVELLE Marie
1 Rue Pierre Chevenard - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel :03 86 90 95 40
Port :06 59 15 68 63
E-mail : javelle.bernard@neuf.fr

MAISON DE LA NATURE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

36 Route de Château-Chinon - Forges
58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel :03 86 36 93 16
E-Mail : fdc-58@wanadoo.fr

Commerçants et Artisans

INTERMARCHÉ

ZA La Turlurette - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel :03 86 90 33 22

JARDIN DE MARIGNY

Cueillette de fruits et légumes, produits locaux
Route de Marigny - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS

FARINE ETC

Restauration bistronomique autour du pain & de la pâtisserie
22 Route de Nevers - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Port :06 50 12 92 34

MOULIN DE L'ÉTANG

Restaurant
64 Route de l'Étang - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel :03 86 37 10 17

LA FORGETTE

Bar - Restaurant
27 Route du Morvan - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS

L'ESCARGOT DE PAILLE

Vente d'escargots
20 Rue de La Banne - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Port :06 77 87 09 99

GAEC DES AVENIÈRES

Fromages de vache
20 Route de - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel :06 66 20 14 64

GARAGE

Imphy Automobiles
24 Route de Nevers - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel :03 86 68 74 86

Mairré Charles

24 bis Route du Morvan - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel :03 86 37 13 36

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

ZA La Turlurette - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel :03 86 90 95 47

AXE ÉQUIPEMENT

Matériel agricole
ZA La Turlurette - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel :03 86 30 10 86



EPN

Couverture, Chauffage, Assainissement, Plomberie,
Sanitaire, Quincaillerie, Électroménager, Jardinage
Route de Marigny - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel : 03 86 68 60 99

CAILLOT PATRICE

Entreprise de menuiserie
4 Rue des Crêts de Forges - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Port : 06 70 36 48 05

CRÉAS'FASYL58

Créations en pâte polymère, porcelaine froide,
bois, sable et laine feutrée
49 Rue de la Banne - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Port : 06 70 16 76 38
Facebook : www.facebook.com/fasy158

TERRE D' HUMUS

Jardinage naturel, BRF, broyage de branches
8 Impasse des Acacias - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Port : 06 11 85 28 64
E-Mail : yl@terredhumus.fr

CABINET CJR

Gestion de patrimoine
17 bis Rue des Crêts de Forges
58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Port : 06 07 05 16 09

LES Z' ACCROCHÉS

Parc d'attractions et de loisirs
Route du Bourdy - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel : 06 49 87 10 38

ÉCURIE DE FAYE

Centre équestre, Équitation, Pension pour chevaux
Faye
58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Port : 06 12 37 11 89
E-mail : ecuriedefaye@sfr.fr

MANÈGE DE MARIGNY

Centre équestre, Équitation, Pension pour chevaux
Marigny
58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel : 03 86 68 72 34

LES ÉCURIES DES ÉCOTS

Centre équestre, Équitation
Thiot - 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Port : 06 83 26 66 73

État Civil 2017



La cigogne a apporté



- DOLE Enzo, Hugo 1^{er} juin 2017
- FOUGERAT Noah, Jacques 4 juin 2017
- GEOFFROY Nino, Paul, Louis 10 juillet 2017
- MARCHESNAY Simon, Léon 26 août 2017
- DORMONT Matéo 29 août 2017
- MICHAUD Gabin, Alain, Jean 20 septembre 2017
- GERMAIN Clément 18 novembre 2017

Ils ont dit oui !



- PAUCHARD Christelle, Geneviève, Jeannine et
MAITRE Fabrice, Jean-Robert
..... 1^{er} juillet 2017
- MAGOT Brigitte, Jacqueline et
DASVIN Michel, Claude
..... 8 juillet 2017
- MEY Manon, Géraldine, Sylvaine et
DOMNEC David, Jean-Albert
..... 5 août 2017
- PETITRENAUD Amandine, Sylvie et
PHEULPIN Dylan, Serge, Jean-Paul
..... 19 août 2017
- ATERO Mélanie, Marie, Françoise et
MARTIN Benoit
..... 9 septembre 2017
- SIMON Vanessa et
DECAT Bastien, Jacky, Albert
..... 30 septembre 2017

Ils nous ont quittés



- MESSÉANT Guy, René, Émile 16 février 2017
- HÉDIN Jean-François 21 février 2017
- SOMMIER Jean, Gérard 31 mars 2017
- DEMAY Jacqueline née BREUGNOT 24 avril 2017
- BRIAND Robert, René, Jean 30 juin 2017
- DORIVAL Micheline née BONDAZ 3 juillet 2017
- AUGUSTE Marie Thérèse née HUET 26 juillet 2017
- RIAND Lucien, Jean, Georges 25 août 2017
- BONAMOUR Rolland, Ernest, Pierre,
Louis 9 septembre 2017
- ASSELIN Patrick, Daniel 10 septembre 2017
- BOUILLOT Bernadette 30 octobre 2017
- MARTIN Alexandre 13 novembre 2017
- THOMAS Serge, Dominique 3 décembre 2017
- RIAND Jeannine, Marie-Thérèse
née DESSAUX 15 décembre 2017

Comme le prévoit la législation en vigueur, l'état civil ci-dessus comprend seulement les événements dont la publication est autorisée par les familles.



Tarifs salle des fêtes - 2018



Pour un week-end du samedi matin 9h00 au lundi matin 8h00

ASSOCIATIONS SAUVIGNOISES ET ÉCOLES SAUVIGNOISES

Salles	Caution	Tarif des salles		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Eté	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04					
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	Sans	188 €	41 €	Gratuite	Gratuite	Location + Nettoyage	58 €	32 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes		77 €	28 €			6,46 € la nappe		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		265 €	68 €			0,65 € la serviette		

** Les salles sont gratuites du lundi midi au vendredi midi (sauf jours fériés) pour les activités non lucratives (Utilisation sans mouvement d'argent avant, pendant ou après l'activité).

PARTICULIERS SAUVIGNOIS

Salles	Caution	Tarif des salles		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Eté	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04					
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	1 500 € pour la salle	250 €	62 €	68 €	0,70 € le couvert	Location + Nettoyage	113 €	32 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes	1 000 € pour la sono	130 €	45 €			6,68 € la nappe		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		380 €	107 €			0,67 € la serviette		

EXTÉRIEURS

Salles	Caution	Tarif des salles		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Eté	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04					
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	1 500 € pour la salle	430 €	79 €	80 €	0,70 € le couvert	Location + Nettoyage	120 €	64 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes	1 000 € pour la sono	200 €	57 €			7,50 € la nappe		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		630 €	136 €			0,75 € la serviette		

Week-End, Jours Fériés et Veilles de Jours Fériés

Les locataires utilisant la salle/cuisine dès le vendredi matin dans le cas de week-end paieront un supplément de 50 %. Les locataires qui ne prendront la salle/cuisine qu'une seule journée, auront droit à un abattement de 25 %.

Semaine : (lundi, mardi, mercredi, jeudi)

Location salle/cuisine à la journée au prix de 50 % d'un week-end.



Calendrier des manifestations 2018



Date	Manifestations	Organisateurs	Lieux
6 - 7 JANVIER	Rifles	CLAS	Salle des fêtes
11 JANVIER	Vœux du Maire		Salle des fêtes
16 JANVIER	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes
19 JANVIER	Assemblée Générale	Comité de Jumelage	Salle des fêtes
26 JANVIER	Assemblée Générale	CLAS	Salle des fêtes
11 FÉVRIER	Rifles	USSB	Salle des fêtes
20 FÉVRIER	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes
2 MARS	Jeux de société en famille	CLAS	Salle Alain Gautier
2 MARS	Carnaval	École	
13 MARS	Concours de belote	CLAS	Salle des fêtes
15 MARS	Assemblée Générale	Pour que Vive l'Église	Salle des fêtes
17 MARS	Repas dansant	Association École de Sauvigny	Salle des fêtes
20 MARS	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes
24 MARS	Bal country	CLAS	Salle des fêtes
25 MARS	RIFLES	USSB	Salle des fêtes
29 MARS	Concours de belote	Club des Myosotis	Salle des fêtes
15 AVRIL	Rifles	USSB	Salle des fêtes
17 AVRIL	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes
23 AVRIL	Dictée départementale	Club des Myosotis	Salle des fêtes
10 MAI	Foire aux puces	Comité de Jumelage	
22 MAI	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes
16 JUIN	Fête de l'Étang des Roses	Association École de Sauvigny	
19 JUIN	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes
30 JUIN	Jeux plein air	CLAS	Salle Alain Gautier
14 JUILLET	Rifles	USSB	Salle des fêtes
17 JUILLET	Jeux - Friture	Club des Myosotis	Salle des fêtes
25-26 AOÛT	SAUVIGNOISE VTT	CLAS	Salle des fêtes
18 SEPTEMBRE	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes
9 OCTOBRE	Concours de belote	CLAS	Salle des fêtes
13 OCTOBRE	Repas d'automne	Club des Myosotis	Salle des fêtes
16 OCTOBRE	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes
27 OCTOBRE	Assemblée Générale District	USSB	Salle des fêtes
20 NOVEMBRE	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes
22 NOVEMBRE	Concours de belote	Club des Myosotis	Salle des fêtes
1ER DÉCEMBRE	Repas des Aînés	La Municipalité	Salle des fêtes
6 DÉCEMBRE	Assemblée Générale	Club des Myosotis	Salle des fêtes
7 DÉCEMBRE	Téléthon	CLAS	Salle Alain Gautier
15-16 DÉCEMBRE	Rifles	USSB	Salle des fêtes
18 DÉCEMBRE	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes



Le Maire, Le Conseil Municipal
et le Personnel Communal

vous présentent leur
meilleurs vœux

2018